

R A P P O R T
F I N A N C I E R

A N N U E L

31 DÉCEMBRE 2019



LES EAUX
MINÉRALES
D'OULMES

Avertissement

Le présent Rapport Financier Annuel (RFA) des Eaux Minérales d'Oulmès est établi conformément aux dispositions de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux n° 03/19 du 20 février 2019, relative aux opérations et informations financières.

Méthodologie de collecte de l'information

Afin de réaliser ce premier exercice de reporting extra-financier, les informations et les données des Eaux Minérales d'Oulmès ont été collectées au sein de l'entreprise, auprès des services compétents, afin de recueillir l'information la plus exhaustive par rapport aux politiques mises en œuvre, ainsi que les indicateurs de suivi existants.

Afin de réaliser ce rapport, l'équipe en charge du projet s'est appuyée sur les lignes directrices de la norme ISO 26 000 relative à la responsabilité sociétale des entreprises.

I - Présentation de la Société des Eaux Minérales d'Oulmès

4

- 1.1 - Actionnariat
- 1.2 - Chiffres clés
- 1.3 - Activités
- 1.4 - Implantations

II - Rapport d'Activité

14

- 2.1 - Principaux faits marquants et réalisations 2019
- 2.2 - Analyse des principaux indicateurs opérationnels et financiers 2019
- 2.3 - Perspectives

III - Rapport ESG

20

- 3.1 - Politique RSE des Eaux Minérales d'Oulmès
- 3.2 - Politique en matière de préservation de l'environnement
- 3.3 - Engagement auprès des collaborateurs
- 3.4 - Engagement envers les communautés
- 3.5 - Gouvernance

IV - Comptes Annuels et Rapports

46

- 4.1 - Rapport de gestion
- 4.2 - Comptes sociaux
- 4.3 - Comptes consolidés
- 4.4 - Résumé des notes aux comptes consolidés
- 4.5 - Rapport des CAC

I- Présentation de la Société des Eaux Minérales d'Oulmès

- 1.1 - Actionariat**
- 1.2 - Chiffres clés**
- 1.3 - Activités**
- 1.4 - Implantations**

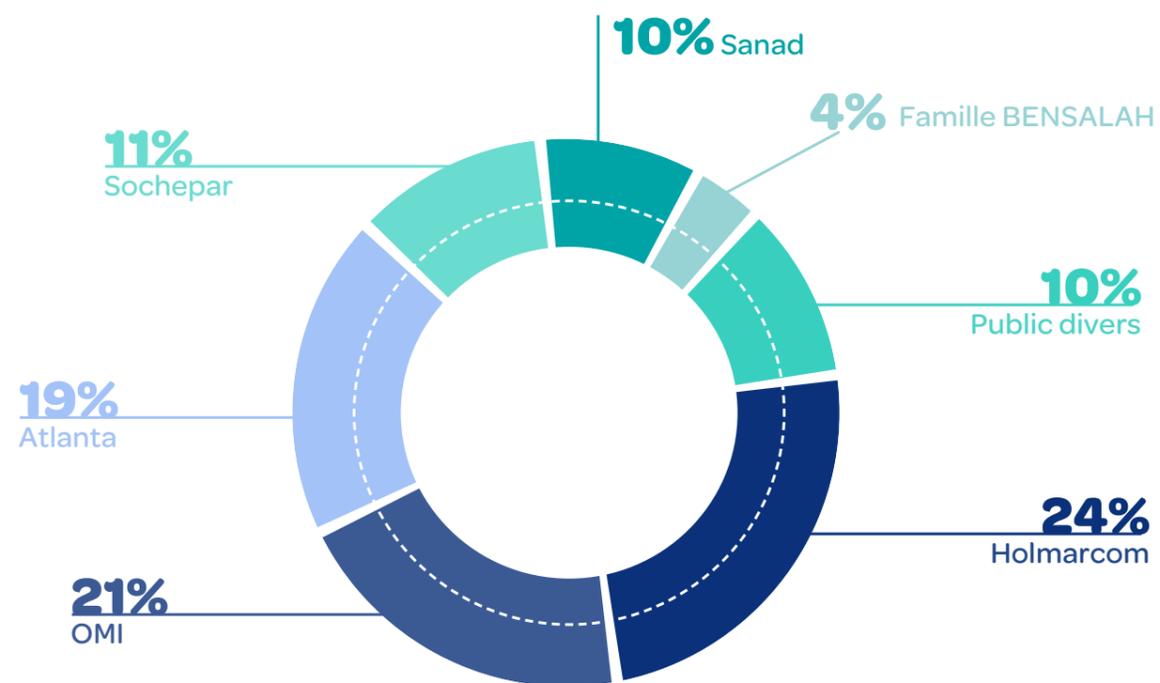
I - PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ DES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS

1.1 - Actionnariat

Le capital social de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès à fin décembre 2019 s'établit à 198.000.000 Dh. Il est intégralement libéré et se compose de 1.980.000 actions d'un nominal de 100 Dh, toutes de même catégorie.

Le capital de la société a connu plusieurs augmentations, notamment en 1992, 1999 et 2007.

Au 31-12-2019, la structure de l'actionnariat de la société se présente comme suit :



1.2 - Chiffres clés consolidés 2019



1.3 - Activités

Créée en 1933, les Eaux Minérales d'Oulmès a démarré son activité avec la mise en bouteille et la commercialisation de l'eau minérale naturelle Oulmès. En 1978, la société entame une première diversification avec la production et la commercialisation de l'eau minérale naturelle issue de la source de Sidi Ali Chérif sous le nom de Sidi Ali, puis en 2001 d'une eau de table purifiée sous la marque Bahia et enfin en 2009 l'eau minérale naturelle Ain Atlas.

Le groupe couvre ainsi les activités suivantes :

Le captage des eaux minérales

Le captage des eaux à partir des sources constitue la première étape du processus de production des Eaux Minérales d'Oulmès.

À l'aide de pompes très puissantes, l'eau provenant des sources Sidi Ali Chérif (Sidi Ali), de Lalla Haya (Oulmès) et de Hamou Aguemguem (Ain Atlas) est captée et transportée vers des cuves hermétiques à travers des tuyaux inoxydables qui préservent toute sa pureté et sa minéralité et éliminent tout contact avec l'extérieur. Cette étape cruciale se caractérise par un respect draconien et strict des conditions d'hygiène, ponctué par des contrôles de qualité à chaque étape du captage.

Traitement des eaux

La qualité des eaux fait l'objet de contrôles permanents, du captage jusqu'au produit fini, réalisés par des ingénieurs hautement qualifiés équipés d'appareils de contrôle de dernière génération. Chaque site de production dispose de laboratoires d'analyses afin de garantir le contrôle et la qualité des produits. Afin de préserver les caractéristiques chimiques et minérales de chaque source, la société n'applique qu'un traitement purement physique, constitué de plusieurs étapes d'ultrafiltration, qui permettent de préserver les spécificités de chaque eau.

Chaque étape d'ultrafiltration est ponctuée par des tests, analyses, contrôles des critères

de salubrité et de sécurité alimentaire. Pour la marque Bahia, un système de purification de l'eau par Osmose inverse et par ultra filtration est utilisé. Une technologie de pointe qui permet à la fois de purifier l'eau tout en la rendant légère et propre à la consommation, grâce à un traitement physique qui élimine tous les dangers physiques, chimiques et microbiologiques.

Injection PET (polyéthylène téréphtalate)

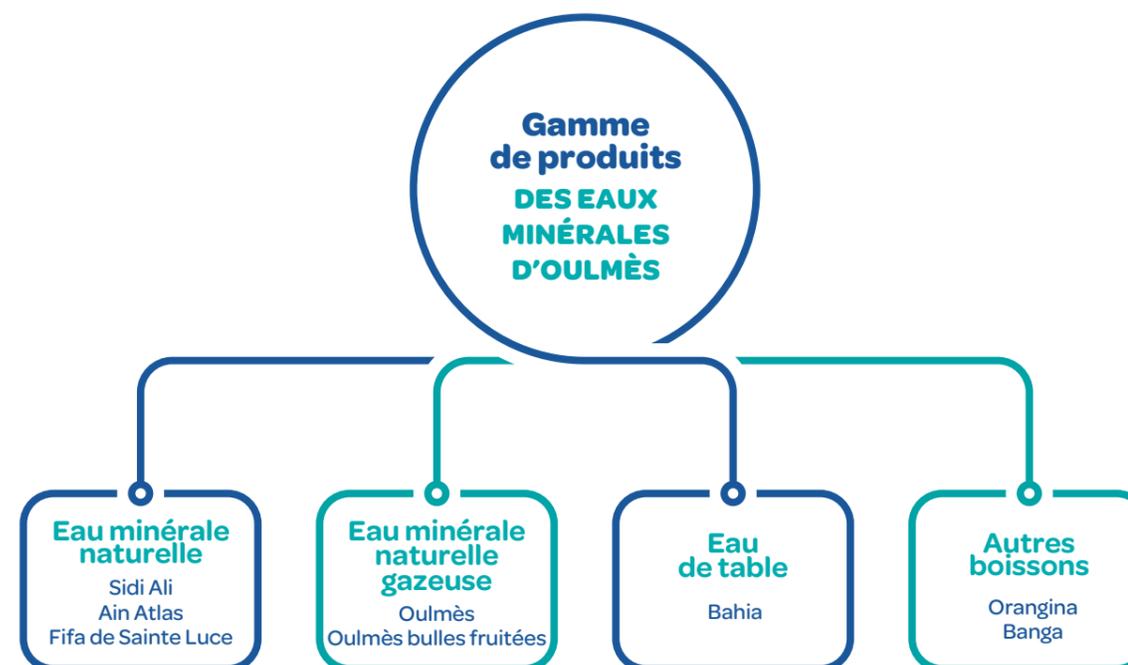
Les Eaux Minérales d'Oulmès dispose également d'une usine d'injection plastique à Casablanca équipée de machines de dernière génération et un laboratoire de contrôle de précision permettant d'assurer la totalité des besoins en préformes de toutes les usines (Tarmilat, Oujda, Agadir, Cotonou), ainsi que la vente à des embouteilleurs externes.

Embouteillage

Fort de ses 85 ans d'expérience dans les métiers de l'eau, Les Eaux Minérales d'Oulmès a développé un savoir-faire unique, à chaque étape du processus d'exploitation, pour garantir une qualité et une sécurité optimale de l'eau. Après traitement, l'ultime étape consiste à conditionner l'eau dans des unités d'embouteillage de haute technologie, entièrement conformes aux normes de sécurité des denrées alimentaires (ISO22000). Ces équipements automatiques et fiables, permettent de conserver toutes les vertues d'origine des eaux minérales naturelles et un emballage de qualité supérieure. Dans les sites d'embouteillage, le conditionnement de l'eau suit plusieurs étapes :

- Soufflage des préformes pour obtenir des bouteilles PET stériles.
- Lavage des bouteilles vides (uniquement pour les bouteilles en verre).
- Opération de soutirage/capsulage dans des salles blanches à atmosphère contrôlée.
- Etiquetage (personnalisation des bouteilles).
- Fardelage, pour la création de packs.
- La palettisation, la dernière étape qui permet de faciliter le transport et la logistique.

Gamme de produits



Diversification produits

Les Eaux Minérales d'Oulmès a entamé dès 2016 une stratégie de diversification produits en introduisant notamment, Oulmès Légère, dans sa gamme des Eaux minérales naturelles gazeuses. À travers le partenariat conclu avec Suntory Beverage and Food (SBF) pour produire et commercialiser la boisson mythique Orangina, ainsi qu'une nouvelle boisson gazeuse, Banga, déclinée selon trois saveurs: tropicale, agrume et pomme.

Présence régionale

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement sur le continent Africain, les Eaux Minérales d'Oulmès poursuit sa stratégie d'implantation. Ainsi, l'entreprise a pris le contrôle de la société Eau Technologie Environnement (ETE), entreprise béninoise spécialisée dans la production et la distribution d'eaux minérales en bouteilles sous la marque FIFA de Sainte Luce, leader au Bénin. Par ailleurs, la société a entamé en 2019, la construction d'une usine au Burkina Faso et au Sénégal. Avec cette nouvelle ambition à l'échelle du continent, Les Eaux Minérales d'Oulmès souhaite accroître sa position dans la région et devenir un acteur majeur de l'embouteillage des eaux en Afrique.

Sécurité des produits

Un métier fortement encadré

En plus du respect des normes internationales de qualité des eaux minérales mises sur la marché, l'exploitation d'une source est soumise à diverses autorisations et au paiement d'une redevance annuelle et de différentes taxes à l'Etat. Ainsi, tout producteur est tenu d'obtenir préalablement d'une des Agences du Bassin Hydraulique du pays une autorisation d'exploitation d'une source d'eau au Maroc, de procéder à des analyses physico-chimiques durant quelques mois auprès d'un laboratoire agréé qui confirmeront la potabilité de l'eau. Parallèlement, l'exploitant doit également produire une autorisation de l'institut National d'Hygiène qui relève du Ministère de la Santé, d'une autorisation communale et d'une autorisation de l'Administration des Douanes et des Impôts Indirects. Le secteur est donc fortement réglementé et les différentes mesures de contrôle assurent au consommateur un produit de qualité.

L'exigence qualité

Dans l'industrie agro-alimentaire, le contrôle de la qualité est un critère de fiabilité et de pérennité d'une entreprise. Ce critère fait l'objet de plus en plus d'exigence de la part des autorités de contrôle dans le domaine de l'embouteillage des eaux minérales. Dans ce cadre, les équipes de l'entreprise procèdent à la vérification continue de la pureté et la stabilité dans le temps de la composition de l'eau. Cette stabilité physico-chimique est indispensable pour préserver les qualités de l'eau et sa qualification en tant qu'eau minérale. C'est ainsi que plusieurs contrôles très rigoureux sont effectués quotidiennement, depuis le captage jusqu'à l'embouteillage, afin d'assurer au

consommateur une qualité optimale. En parallèle, d'autres types de contrôles sont également effectués régulièrement par les laboratoires agréés par le Ministère de la Santé et l'Office National de Sécurité Sanitaire et Alimentaire (ONSSA). Les Eaux Minérales d'Oulmès est certifiée conformément aux standard internationaux ISO 9001 v 2015 et ISO 22 000 pour la sécurité des denrées alimentaires.

Accessibilité des produits

Toujours à l'écoute des consommateurs de sa marque phare Sidi Ali, et face aux problématiques de cherté de la vie exprimée, les équipes de Recherche & Développement ont mis au point un nouveau format de 2L unique sur le marché. Plus économique car nécessitant moins de matière plastique au litre, ce format a permis au consommateur de bénéficier d'un prix au litre plus compétitif.

Cet effort entrepris par l'entreprise vient en complément de la gamme Bahia qui vise à rendre l'eau embouteillée accessible au plus grand nombre de consommateurs.

Relations avec les fournisseurs

Dans le cadre de ses relations vis-à-vis de ses fournisseurs et ses partenaires, Les Eaux Minérales d'Oulmès exige de ses fournisseurs le respect du droit social et de l'environnement, au même titre que des exigences liées à la sécurité alimentaire.

L'entreprise étant certifiée selon les standards internationaux ISO 9001, ISO 14001, ISO 2200 et OHSAS 18001, elle impose à ses fournisseurs les documents attestant du respect des normes QHSE.

Les Eaux Minérales d'Oulmès, en tant qu'entreprise labellisée RSE par la CGEM, est tenue de respecter une charte qui encadre notamment ses relations avec les fournisseurs. Ainsi, tout partenaire contractuel avec les Eaux Minérales d'Oulmès est tenu de veiller au respect des droits humains, de tenir ses comptes de manière régulière et transparente notamment auprès des organismes de sécurité et de protection sociales, de veiller à la protection de la sécurité de ses salariés, de respecter l'âge minimal de l'accès à l'emploi et les règles concurrentielles. A ce titre, les prestataires de l'entreprise, avant de pouvoir accéder aux locaux, sont tenus de présenter aux services compétents toute la documentation légale justifiant son respect aux prédispositions ci-dessus notamment en matière d'autorisations, d'assurances ou de déclarations sociales. De plus, tout fournisseur est dans l'obligation d'assurer la traçabilité de ses produits notamment en apportant au niveau de leurs étiquetages toutes les informations requises pour pouvoir prendre des décisions rapides en cas de non-conformité même mineures.

1.4 - Implantation

Sites de production

Usine de Tarmilate

Construite en 1950, l'usine de Tarmilate est une référence industrielle dans le marché des eaux embouteillées. Depuis sa construction, l'usine n'a cessé de se développer pour répondre aux besoins croissants de la demande en eau minérale embouteillée. Aujourd'hui l'usine compte 12 lignes d'embouteillage en PET, 2 lignes d'embouteillage en verre et une ligne flexible. L'usine produit différents emballages, en PET ou en verre pour les volumes 20, 25, 33, 50, 75, 100, 150, 300 et 500 cl

Usines de Bouskoura

Construite en 1999, une première usine de Bouskoura assure essentiellement la fabrication de préformes. Les extensions des capacités de production sont alignées avec les besoins des lignes d'embouteillage.

Les Eaux Minérales d'Oulmès a également développé à Bouskoura une nouvelle unité de production pour l'embouteillage de la nouvelle eau de table « Bahia » en format 1.5L, 5L et en bombonnes 19 L pour fontaines réfrigérantes.

Usine de Tan Tan pour l'embouteillage de l'EDT

Créée en 2011, l'usine de Tan Tan avec 2 lignes d'embouteillage a été transférée à Agadir en 2019.

Usine d'Agadir pour l'embouteillage de l'EDT

Créée en 2019, l'usine produit 3 formats de bouteilles: 60 cl, 150 cl et 500 cl avec 2 lignes d'embouteillage.

Usine d'Oujda de l'EDT

Créée en 2019, l'usine produit 1 format : 500 cl avec 1 ligne d'embouteillage.

Usine Oulmès Drinks Développement (filiale industrielle)

L'usine a été créée en 2016 suite au partenariat conclu avec Suntory pour l'embouteillage des marques Orangina et Banga.

Usine Tori Bossito (Bénin)

Usine appartenant à la filiale béninoise « Eau Technologie et Environnement » (ETE) produisant des formats 33cl, 50cl, 1,5L, 5L et bonbonne de 18L, sous la marque FIFA de Sainte Luce .

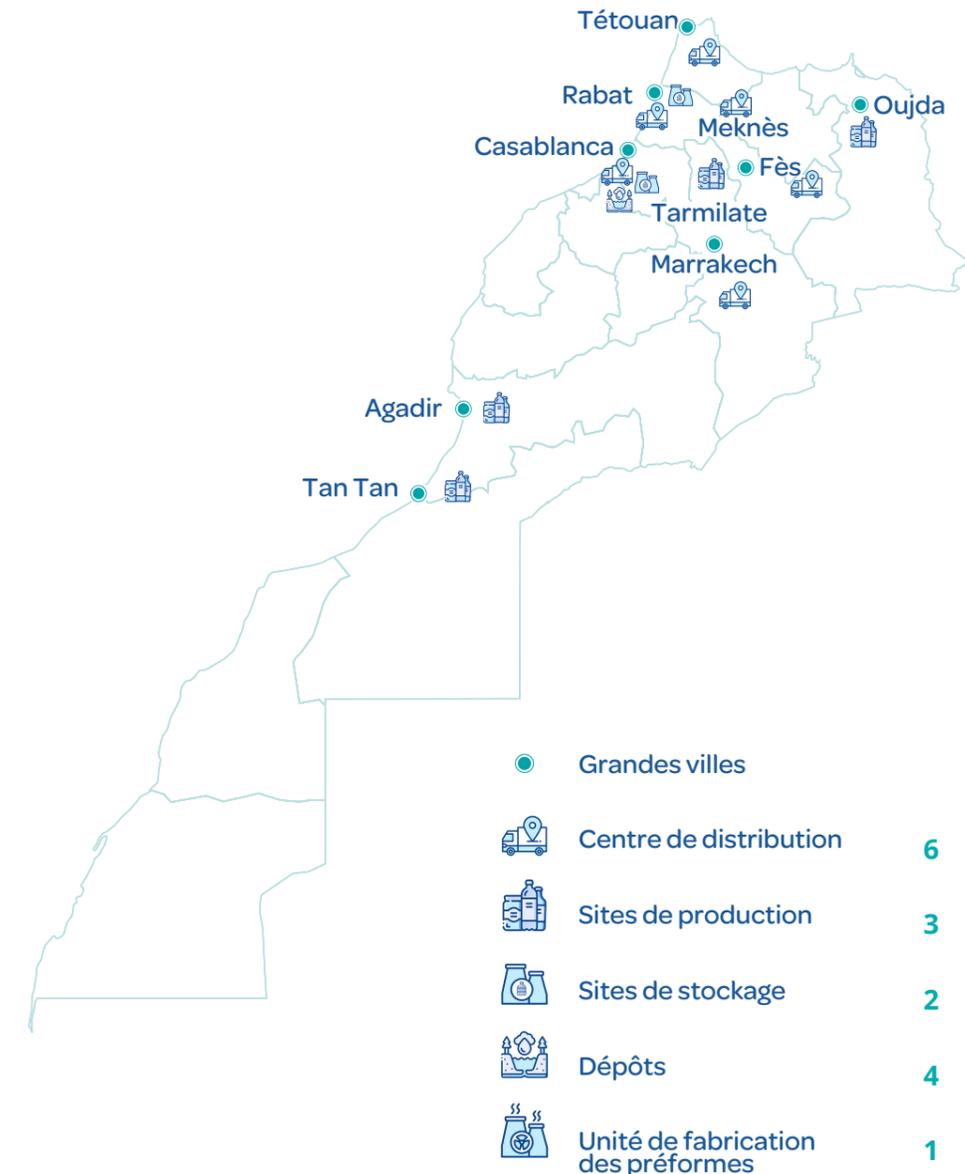
Toutes les usines au Maroc de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès sont certifiées ISO 9001 v.2015, ISO 14001 v.2015, ISO 22000 v.2005 et OHSAS 18001 v.2007.

Réseau de distribution

Avec une flotte logistique composée de plus de 450 camions (directs et indirects), approvisionnant au quotidien plus de 100.000 points de vente, les produits des Eaux Minérales d'Oulmès sont présents partout au Maroc et accessibles à la majorité des consommateurs. Pour renforcer ce maillage géographique sur le territoire national et garantir une haute qualité de ses services, la distribution représente un réel avantage compétitif pour les Eaux Minérales d'Oulmès.

Les Eaux Minérales d'Oulmès s'appuie des outils d'informatiques embarqués. De la production au stockage, en passant par la maintenance, le transport et la mise sur le marché, l'optimisation des flux et la maîtrise de la chaîne logistique constituent un facteur clé de valorisation et de différenciation au service de la performance et de la satisfaction de nos clients et partenaires.

En 2019, les bâtiments administratifs, les sites de production, d'embouteillage et de distribution de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès au Maroc comptent une superficie totale de 146 986 m² répartie comme suit :



II- Rapport d'activité

- 2.1 - Principaux faits marquants et réalisations 2019**
- 2.2 - Analyse des principaux indicateurs opérationnels**
- 2.3 - Perspectives**

2.1 - Principaux faits marquants et réalisations 2019

2019 a été, pour la société Les Eaux Minérales d'Oulmès, une année de reconstruction après une année 2018 exceptionnelle marquée par le boycott. Plusieurs événements et faits ont marqué l'exercice 2019 :

Stratégie

- Mise en place de l'organisation en business unit ;
- Début des travaux de construction d'une unité de production à Ouagadougou ;
- Mise en chantier et livraison partielle des usines EDT : Oujda et Agadir.

Finance

- Remboursement de l'avant dernière annuité de l'emprunt obligataire ;
- Emission obligataire par placement privé d'une enveloppe de 300 MDh.

Supply Chain

- Renforcement de la flotte logistique ;
- Réorganisation de la fonction distribution.

Industriel

- Augmentation de la cadence de la ligne de production de Sidi Ali 2L pour répondre à une demande grandissante ;
- Passage au col court pour le format 33 cl et pour Bahia 1,5 L ;
- Mise en service d'une nouvelle ligne évolutive pour les Bonbonnes Bahia ;

Capital Humain

- Renforcement du management et du middle management ;
- Renforcement de la fonction S&OP ;
- Digitalisation de la gestion du personnel ;
- Amélioration des KPIs : accidents du travail, heures supplémentaires...

Marketing

- Enrichissement de la gamme 33 cl de Sidi Ali avec les nouveaux formats kids et foot ;
- Lancement de la marque Banga en 2 formats (40cl et 1L) et 3 arômes (Tropical, Agrume et Pomme) ;
- Refonte de la marque Bahia avec une nouvelle identité visuelle ;
- Lancement de Bahia 33 cl avec un PVC de 1,5 Dhs TTC ;
- Nouvelle identité visuelle et plateforme de communication pour Ain Atlas ;

QHSE

- Reconduction des certifications ISO 9001 v.2015, ISO 14001 v.2015, ISO 22000 v.2005 et OHSAS 18001 v.2007.

2.2 - Analyse des principaux indicateurs opérationnels et financiers

Analyse des principaux indicateurs consolidés

En MDh	2019	2018	%
CA	1 710	1 567	9%
EBITDA	257	240	7%
REX	79	72	9%
Résultat Net	14	18	-21%
Résultat Net part du groupe	12	16	-23%
Endettement	1 287	1 140	13%
Investissement	205	306	-33%
Fonds propres	620,5	632,5	2%

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 1,7 Md Dh, en progression de 9% par rapport à l'année dernière. Cette performance est le résultat d'efforts continus en matière d'innovation et de développement, de diversification de la gamme de produits offerts sur le marché et d'une proximité géographique des usines et des sites de distribution.

EBITDA

L'EBITDA s'améliore de 17MDh, soit +7% par rapport à l'année dernière, pour se dresser à 257MDh cette année. La marge sur EBITDA se maintient à 15% sous l'effet négatif des variations à la hausse des prix des intrants, notamment le PET, le changement du mix et la baisse des prix moyens de vente.

Résultat d'exploitation

Imapcté par les dotations d'amortissement, le résultat opérationnel ressort néanmoins en évolution de +9%, tout en maintenant la marge d'exploitation à 4,6% .

Résultat net par du groupe

Le résultat net part du groupe se replie de 23% sous l'impact de l'intégration des immobilisations en non-valeurs pour s'établir à 12 MDh. La marge nette consolidée se déleste de 0,3 points pour se fixer à 0,7% contre 1% réalisée un an auparavant.

Endettement

L'endettement net consolidé s'élève à 1287MDh à fin 2019 enregistrant une hausse de 13% par rapport à fin 2018. La société Les Eaux Minérales d'Oulmès opère dans un secteur fortement capitalistique et mobilise davantage de moyens pour investir et être à la hauteur des attentes de ses consommateurs. Par ailleurs, Les Eaux Minérales d'Oumès a dû faire face à la hausse de son stock de créances clients suite au boycott. Enfin, dans un objectif de reprofilage de la dette, l'année 2019 a été marquée par l'émission d'un emprunt obligataire de 300MDh pour une maturité de 5 ans.

Investissement

L'innovation est placée au cœur des préoccupations la société Les Eaux Minérales d'Oulmès qui s'engage, sans condition, à offrir aux consommateurs des produits de meilleure qualité et dans les meilleures conditions. C'est ainsi que la société poursuit en 2019 sa politique d'investissement et réalise une enveloppe de 205MDh en sus des 306MDh au titre de l'année 2018.

Ces dépenses d'investissement ont concerné, entre autres, la réalisation de deux nouvelles unités de production d'Eau de de Table dans les villes d'Agadir et Oujda qui permettront de garantir une couverture territoriale plus étendue et gagner en efficacité et productivité logistique.

2.3 - Perspectives

Tous les experts et analystes économiques s'accordent sur une forte récession de l'économie mondiale en 2020 en raison de la pandémie du Covid-19 et des politiques de confinement adoptées pour limiter la propagation de l'épidémie.

Le Maroc ne devrait pas échapper à cette crise et la société Les Eaux Minérales d'Oulmès risque également de devoir faire face à une baisse de son niveau d'activité.

Il est encore impossible de prédire l'impact du repli sur les comptes de la société, et ce tant que la propagation du virus est en cours et que les conditions de déconfinement dans notre pays restent méconnues. La société actualise ses prévisions au jour le jour en fonction des données disponibles. Toutefois, forte de sa nouvelle organisation, de son capital humain et de son plan de compression des charges adopté pour limiter les conséquences de cette crise inédite, l'impact du repli d'activité pourrait être atténué et la société devrait pouvoir faire face aux enjeux financiers de 2020 et surtout aux défis de 2021 en toute sérénité.

Ainsi, pour 2020, la société priorisera notamment :

- Le renforcement de la notoriété de ses marques ;
- La conquête de nouvelles parts de marché ;
- La réorganisation des processus en favorisant l'agilité et la productivité du capital humain ;
- La poursuite de la refonte visuelle des marques ;
- Les innovations au niveau des produits ;

Sur le plan africain, les projets de construction des usines au Burkina Faso et au Sénégal avancent. Parallèlement, le Groupe poursuit sa prospection dans d'autres pays subsahariens, notamment en Côte d'Ivoire.

Afin de soutenir ses projets de développement, Les Eaux Minérales d'Oulmès consacre, pour 2020, un budget d'investissement d'environ 180 MDh.

III- Rapport ESG

3.1 - Politique RSE des Eaux Minérales d'Oulmès

3.2 - Politique en matière de préservation de l'environnement

3.3 - Engagement auprès des collaborateurs

3.4 - Un créateur de valeur auprès des communautés locales

3.5 - Gouvernance

3.1 - Politique RSE des Eaux Minérales d'Oulmès

Consciente de son impact économique, social et environnemental, les Eaux Minérales d'Oulmès a souhaité inscrire le développement futur de l'entreprise dans la durabilité. Ceci a motivé l'entreprise à placer le capital humain et la préservation de l'environnement au cœur de sa stratégie, et fait du développement durable et social les piliers de son projet d'entreprise.

Cet engagement s'est matérialisé par le lancement de plusieurs initiatives à la fois sur le terrain auprès des différentes parties prenantes que sont les communautés riveraines, les collaborateurs et partenaires de l'entreprise. Ceci a conduit l'entreprise à intégrer dès 2013 le Global Compact des Nations Unies, où chaque année, Les Eaux Minérales d'Oulmès rend compte des progrès réalisés en matière de contribution aux objectifs mondiaux de développement durable.

L'ensemble de ces initiatives a valu à l'entreprise l'attribution du Label RSE de la CGEM depuis 2017.

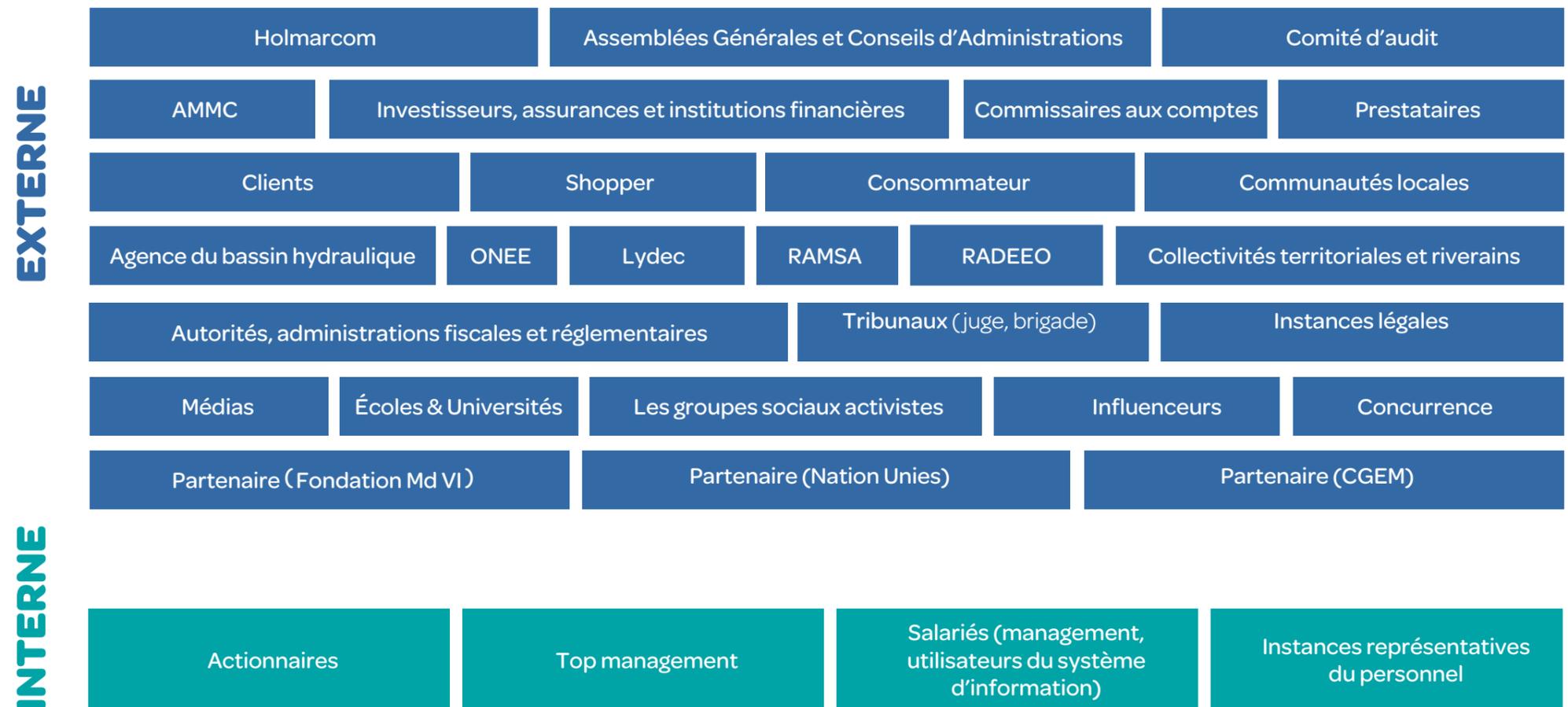


United Nations
Global Compact



A l'issue de la cartographie de l'écosystème des Eaux Minérales d'Oulmès, il en ressort les parties prenantes suivantes.

Les parties prenantes des Eaux Minérales d'Oulmès



3.2 - Politique en matière de préservation de l'environnement

Dans une démarche de préservation des attributs de la nature et pour garantir la pureté de l'eau, l'entreprise a consacré un périmètre de sécurité de 140ha de terres autour des sources de Tarmilat, les protégeant de toutes activités humaines polluantes. Cette initiative s'est également accompagnée de sessions de sensibilisation régulières auprès des populations environnantes sur le risque de pollution souterraine, lié à l'utilisation de pesticides en agriculture.

Dans le cadre de ses principes de protection de l'environnement et de la prévention des pollutions, Les Eaux Minérales d'Oulmès évalue régulièrement ses impacts sur l'environnement et s'efforce de les minimiser. Pour ce faire, un pilotage régulier des processus de production et des systèmes de supervision de l'environnement ainsi que des évaluations systématiques des risques et des contrôles des impacts des matériaux utilisés, des produits, des activités et des processus sont supervisées régulièrement selon un programme de management environnemental.

Pour garantir une exploitation durable, le captage d'eau minérale naturelle respecte le cycle de vie de l'eau ainsi que le rythme de renouvellement de la source. Ce cycle commence avec la pluie et la neige qui se déposent sur les montagnes de l'Atlas. L'eau est ensuite infiltrée au sein des roches et acquiert ainsi sa composition minérale unique pendant une dizaine d'années. Les prélèvements sont donc toujours inférieurs à ce que la nature nous offre chaque année. L'eau est ainsi puisée, sans être épuisée.

Réduction de l'empreinte eau : Amélioration du processus de captage

Dans un souci de protection des ressources hydriques, l'entreprise a mis en place un système qui permet d'éviter la déperdition d'eau. C'est ainsi que dans le processus de captage, 95% de l'eau captée est utilisée dans le remplissage des bouteilles, tandis que 5% font l'objet d'un recyclage pour une réutilisation à travers une station de traitement et d'épuration. Cette eau recyclée est destinée uniquement au nettoyage des machines, du sol et des lieux communs.

L'eau utilisée dans les processus de nettoyage est à son tour traitée au sein d'une seconde station d'épuration biologique, pour être utilisée dans l'irrigation des espaces verts.

Pour réaliser ce processus, l'entreprise a mobilisé un budget de 900 KDh, pour construire un bassin de 150 m³ à Tarmilate. L'eau traitée dans cette station est contrôlée chaque trimestre par un laboratoire accrédité selon la norme marocaine de qualité des eaux usées destinées à l'irrigation.

Réduction de la déperdition d'eau

Pour un embouteilleur responsable, le challenge n'est pas uniquement de remplir des bouteilles, mais également de veiller à ne pas gaspiller de la ressource dans le processus de production. Les Eaux Minérales d'Oulmès a priorisé la réduction de la quantité d'eau utilisée dans le processus d'embouteillage à travers l'investissement dans le renouvellement d'un parc de machines de nouvelle génération, permettant de

combiner le soufflage et le soutirage et ainsi de supprimer l'étape de la déperdition d'eau.

Au titre de l'année 2019, grâce à l'investissement de l'entreprise au fil des dernières années dans des machines de hautes technologies, elle a réalisé une économie d'eau de plus de 500 m³ par jour sur l'ensemble des sites, et de réduire sa consommation de 10% auprès de la régie au niveau du site de Bouskoura qui embouteille l'eau de table Bahia.

Dans le cadre de son processus de production et compte tenu des optimisations réalisées, l'évolution de la consommation en eau enregistrée au cours des trois dernières années est la suivante :

Consommation d'eau

	2017	2018	2019
Consommation d'eau en m ³	424 472	426 259	364 391

Minimisation de la consommation électrique

Les Eaux Minérales d'Oulmès a installé des compteurs d'énergie communicants sur le réseau ModBus. Ceci permet la supervision de la consommation d'électricité par source de consommation sur tous les sites, afin de piloter en direct les consommations, de détecter les anomalies et de réaliser les optimisations nécessaires.

Les Eaux Minérales d'Oulmès a entamé depuis quelques années la digitalisation de son système de gestion énergétique. La première phase réalisée consistait à intégrer au niveau des TGBT (tableau général de basse tension) des compteurs numériques et analyseurs

communicants sur le réseau ModBus. Cette infrastructure a permis à l'entreprise, au niveau de chaque site, l'acquisition automatique de relevés et leur remontée au responsable pour assurer l'analyse et le suivi de la consommation d'électricité par usage significatif. La seconde phase de digitalisation prévue en 2020-2021 consistera en l'implémentation d'un logiciel central de supervision couplé avec le système d'information de l'entreprise pour le calcul automatique des ratios et le monitoring en temps réel de la performance énergétique de la société. Ces actions s'inscrivent parfaitement dans la démarche de l'entreprise à rechercher et optimiser en permanence son efficacité énergétique.

Consommation énergétique

	2017	2018	2019
Consommation d'électricité en MWh	62 984	57 594	53 980
Consommation de fuels en tonnes	310	327	304

En parallèle, dans l'optique d'introduire un mix énergétique propre, Les Eaux Minérales d'Oulmès a initié en 2019 un projet de partenariat avec la Société NAREVA, leader de production de l'énergie éolienne au Maroc, pour la fourniture d'énergie renouvelable via le réseau de l'ONEE. Actuellement, le raccordement est inenvisageable en raison du retard à ce jour du décret d'application de la loi 13-09 par rapport à la moyenne tension dont sont alimentées les usines de la société. Cependant, et afin d'honorer son engagement sociétal, la société étudie la possibilité de raccorder en Haute tension les sites de production afin d'être éligibles à l'achat de l'énergie propre.

Réduction de l'empreinte carbone

Grâce notamment à des systèmes de récupération de la chaleur et à l'installation d'éclairages basse consommation, l'entreprise enregistre chaque année une diminution de ses consommations d'énergie sur les sites d'embouteillage.

Dans le cadre de la réduction des rejets atmosphériques, l'entreprise a mis en place des filtres pour capter les polluants et éviter qu'ils ne se retrouvent dans l'atmosphère.

Afin de piloter convenablement la démarche de réduction de l'impact environnemental, une base de référence pour les émissions de gaz à effet de serre a été définie. A partir de cette base, un plan de progrès a été mis en place afin d'améliorer chaque année la performance en matière de diminution des rejets atmosphériques.

Réduction de l'utilisation du plastique d'origine fossile

Dans une démarche globale de réduction de son empreinte carbone et de son impact sur l'environnement, Les Eaux Minérales d'Oulmès a placé l'éco-conception au cœur de sa stratégie de Recherche & Développement, afin de concevoir des formats et des emballages encore plus respectueux de l'environnement.

Après plusieurs efforts en Recherche et Développement, les équipes des Eaux Minérales d'Oulmès ont mis au point de nouvelles bouteilles intégrant de la matière plastique d'origine végétale issue de résidus de la transformation de canne à sucre, en remplacement du pétrole. La production de plastique végétal ne nécessite pas l'utilisation de terres cultivables supplémentaires, elle n'engendre pas de déforestation et n'entre pas en compétition avec les cultures alimentaires. Cette initiative permet ainsi aux Eaux Minérales d'Oulmès de donner l'exemple dans le secteur en étant la première entreprise à recourir au plastique d'origine végétale.

Allègement du poids des bouteilles en plastique

L'allègement des bouteilles en plastique ainsi que la réduction de la taille des bouchons et des cols est une démarche entamée par Les Eaux Minérales d'Oulmès depuis 2012, elle permet ainsi de diminuer la consommation de PET et donc des émissions de gaz à effet de serre. L'entreprise prévoit d'ici 2021 de réduire ainsi sa consommation de PET de 5 253 tonnes grâce à ce projet seulement.

Au cours de l'année 2019, l'entreprise a mené un projet d'écoconception et du design des bouteilles de la marque d'eau de table Bahia, pour les formats 1,5L, 60cl et 33cl avec la mise en place d'un col court.

Ce projet a permis de réduire le tonnage de PET de 157 T en année pleine, soit une économie de 134 MWH et 632 TCO_{2e} évités.

Au cours de l'année 2019, l'entreprise a également appliqué cette écoconception aux bouteilles de format 33 cl des marques de Sidi Ali et Aïh Atlas. Ceci a permis de générer une économie de 345 tonnes de PET et 1400 TCO_{2e} évités.

Au cours de l'année, l'entreprise a transformé sa deuxième ligne de production de format 33cl pour atteindre en 2020 le taux de 100% de bouteilles Sidi Ali 33 cl en col court, ce qui permettrait à terme de réaliser une économie de 700 tonnes de PET par an et d'éviter l'émission de 2800 TCO_{2e}.

A travers ces premiers résultats encourageants, les Eaux Minérales d'Oulmès a entamé la généralisation du col court sur tous les formats de bouteilles Sidi Ali et Aïh Atlas. A terme, ceci permettrait une réduction supplémentaire de 400 tonnes de PET par an et permettrait ainsi de réduire les rejets de 1600 TCO_{2e} par an.

Actions de compensation carbone

Afin de neutraliser les effets des gaz à effet de serre émanant de son site de production, les Eaux Minérales d'Oulmès a mené plusieurs projets autour de Tarmilate afin de planter des caroubiers et de la lavande.

Au-delà de l'impact positif de ces plantations sur l'environnement, celles-ci sont très prisées des associations locales qui peuvent bénéficier de revenus additionnels émanant de l'exploitation de ces plantations.

Amélioration des performances du matériel roulant

Le transport est un paramètre non négligeable dans l'activité des Eaux Minérales d'Oulmès. Afin de répondre à sa volonté de mettre à disposition de l'ensemble des Marocains une eau minérale de qualité en tout point du Royaume, les produits de l'entreprise doivent sillonner tout le territoire national pour arriver jusqu'au consommateur final. Compte tenu de l'empreinte carbone générée par l'activité de transport, la société a procédé au renouvellement de 35% de sa flotte de camions détenue en propre. Les camions nouvellement acquis sont dotés d'une aérodynamique permettant de réduire la consommation de carburant, ils sont équipés de moteurs aux normes Euro V, répondant aux normes européennes, permettant ainsi de réduire les rejets de CO₂.

Dans le cadre de l'entretien de sa flotte de camions, l'entreprise utilise uniquement des lubrifiants synthétiques qui permettent à la fois d'améliorer les performances des véhicules, tout en optimisant la consommation de carburant, réduisant ainsi les émissions de CO₂.

Eco-Conduite : plus de performance et de sécurité

Le comportement au volant a une forte incidence à la fois sur la sécurité des usagers de la route, sur la consommation de carburant et sur la pollution atmosphérique. Dans le cadre de sa politique de sécurité vis-à-vis de ses collaborateurs et prestataires partenaires et de sa politique de réduction de ses émissions, Les Eaux Minérales d'Oulmès a développé un plan de formation spécialement conçu pour ses chauffeurs routiers, afin de les inciter à adopter les réflexes d'éco-conduite.

Technologie embarquée au service de l'environnement

L'ensemble de la flotte de camions en propre de l'entreprise, ainsi que celle de ses partenaires transporteurs sont désormais équipés d'appareils de technologie embarquée. Les équipes logistiques peuvent grâce à ce dispositif optimiser les flux de transport et contrôler à distance les consommations de carburant résultant de la conduite adoptée par les chauffeurs.

Gestion des déchets

La gestion des déchets industriels fait partie intégrante de la politique et du système de management intégré des Eaux Minérales d'Oulmès.

L'entreprise s'assure de réaliser le tri sélectif de ses déchets, afin que les déchets recyclables ou revalorisables soient récupérés et traités par les partenaires adéquats et agréés. Des audits sont régulièrement menés auprès des prestataires spécialisés dans la revalorisation ou la destruction définitive pour garantir les conditions de recyclage et d'élimination des déchets conformément à la réglementation marocaine en vigueur.

Au titre de l'année 2019, l'entreprise a généré 1 082 tonnes de déchets banals. L'ensemble de ces déchets ont été revalorisé par des prestataires spécialisés.

Les déchets dits dangereux ont pour leur part atteints de 8,96 tonnes. Ils ont, conformément à la législation en vigueur, fait l'objet d'enlèvement par des prestataires spécialisés et accrédités par les pouvoirs publics pour qu'ils soient traités dans des filières agréées ayant l'acceptabilité environnementale.

3.3 - Engagement auprès des collaborateurs

La politique du capital humain des Eaux Minérales d'Oulmès repose sur le respect des droits humains tout en garantissant un climat social sain, en assurant la pérennisation des acquis, en améliorant les performances des collaborateurs et en développant une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en accord avec les principes d'équité, de diversité et d'égalité des chances entre les genres et la promotion des traitements en faveur des catégories vulnérables.

Les 2 064 femmes et hommes qui veillent tous les jours à la pérennité de l'activité font la richesse de l'entreprise qui ne peut être efficace que si l'ensemble du personnel est associé au projet d'entreprise. C'est à travers cette conviction que les Eaux Minérales d'Oulmès s'attache à travers sa politique de ressources humaines à mettre en place les conditions de travail idoines pour que l'ensemble de ses collaborateurs puissent exercer leurs métiers en toute sécurité et en toute sérénité.

Diversité et égalité des chances

La diversité au sein des Eaux Minérales d'Oulmès est considérée comme une richesse, c'est la raison pour laquelle l'entreprise veille à intégrer dans ses effectifs, des collaboratrices et des collaborateurs sans considération de leur origine sociale, nationalité, lieu de naissance, convictions religieuses, handicap ou tout autre facteur discriminant.

La société s'est engagée en faveur de la non-discrimination et de la promotion de

l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. C'est ainsi que la part des femmes dans l'effectif global est passée de 9,2% en 2017 à près de 10% aujourd'hui. La part des femmes cadres supérieurs a aussi augmenté puisqu'elle est passée de 27,5 % à près de 31%.

Les Eaux Minérales d'Oulmès a mis en place une grille des salaires comparative qui garantit qu'à compétence et ancienneté égales, il n'y a aucune distinction de salaire entre les femmes et les hommes. Dans son processus de recrutement, à compétence égale, l'entreprise donne systématiquement la priorité aux femmes, afin d'augmenter leur part dans l'effectif.

Afin d'assurer une égalité des chances entre les femmes et les hommes, l'entreprise a mis en place un plan de réduction des contraintes limitant l'évolution professionnelle des femmes au sein de l'entreprise. De ce fait, aucune femme n'effectue de travail durant la nuit, et pour favoriser la reprise du travail après un accouchement, l'entreprise a aménagé une salle d'allaitement au sein des différents sites de l'entreprise.

L'entreprise a établi une politique spécifique pour les personnes à capacité réduite et les personnes vulnérables. C'est dans ce contexte que l'entreprise a signé une convention de partenariat avec l'Association Espoir Maroc et Handicap Maroc, associations spécialisées dans l'intégration de personnes à mobilité réduite en entreprise.

Les Eaux Minérales d'Oulmès a ainsi aménagé des postes de travail et des accès spécifiques à ses locaux pour les personnes à capacité réduite. Cet aménagement a été réalisé en fonction du handicap de chaque occupant du poste.

Aujourd'hui l'entreprise compte dans ses effectifs quatre personnes à mobilité réduite.

Répartition des effectifs et diversité

	2017	2018	2019
Femmes	147	165	207
Hommes	1 761	1 854	1 857
Effectif total	1 908	2 019	2 064

Répartition par catégorie (direction, cadres, employés...) déclinée par genre

	2017	2018	2019
Femmes cadres	38	42	51
Femmes non cadres	98	124	156
Total femmes	136	166	207
Hommes cadres	142	148	161
Hommes non cadres	505	690	713
Total hommes	647	838	874
Effectif total	783	1 004	1 081

Promotion de l'emploi

Les Eaux Minérales d'Oulmès œuvre à la création d'emplois en favorisant la promotion de l'emploi local. 45% des collaborateurs du site de Tarmilate sont issus de la région d'Oulmès.

En 2019, l'effectif total s'élevait à 2 064 employés contre 1 908 en 2017, soit 156 emplois créés en 3 ans. Un tiers de ces emplois créés concerne la région d'embouteillage, témoignant ainsi du fort ancrage local. La société génère par ailleurs plus de 8 150 emplois indirects, soit un total de plus de 10 200 foyers qui tirent leurs revenus principaux des activités des Eaux Minérales d'Oulmès.

Evolution de l'emploi

	2017	2018	2019
Nombre de recrutements	58	211	108
Nombre de démissions	14	11	13
Nombre de licenciements	9	22	29

Répartition des effectifs par type de contrat de travail

	2017	2018	2019
CDD	0	0	0
CDI	783	1015	1081
Intérimaires	1125	1 004	983
Effectif total	1 908	2 019	2 064

La politique RH des Eaux Minérales d'Oulmès est en faveur de la pérennité de l'emploi, c'est la raison pour laquelle il n'y a pas de contrat CDD au sein de l'entreprise. Compte tenu de la nature et de la saisonnalité de son activité, l'entreprise a recours aux sociétés d'intérim pour l'exécution de travaux ponctuels et non récurrents.

Répartition des effectifs permanents par ancienneté

	2017	2018	2019
moins d'un an	117	204	165
1-5 ans	239	295	347
5-10 ans	218	205	247
10-15 ans	97	183	184
15-20 ans	41	43	58
20-25 ans	46	51	41
25-30 ans	18	19	27
30-35 ans	5	13	9
35-40 ans	2	2	3
Effectif total	783	1 015	1 081

Politique de sécurité

La sécurité et le bien-être des collaborateurs sont des priorités non négociables pour l'entreprise qui veille à offrir un environnement de travail répondant aux normes les plus élevées en matière de santé et de sécurité au travail. Sur les sites de production, l'entreprise a mis en place un système de management de la santé et de sécurité au travail qui encourage la consultation et la participation des travailleurs, qui améliore en continu la qualité de vie au travail, les relations professionnelles et permet de prévenir les pathologies et les traumatismes tout en maîtrisant les risques professionnels relatifs à la santé et à la sécurité provenant de nos activités, installations et produits.

Santé et sécurité au travail

	2017	2018	2019
Nombre d'accidents de travail avec arrêt	10	13	9

Ce système de management SST est en amélioration continu, il est audité annuellement par un organisme international et certifié conformément au référentiel OSHAS. Au niveau des sites de production, des campagnes de sensibilisation et des formations sur le respect des règles d'hygiène et de sécurité et à l'utilisation des équipements de protection sont régulièrement organisées. Des simulations des situations d'urgence sont périodiquement testées.

Formation continue

La formation fait partie intégrante de la culture de l'entreprise, où tous les collaborateurs, quelle que soit leur fonction, doivent avoir accès à l'amélioration permanente de leurs connaissances et de leurs compétences.

Au cours de l'année 2019, en plus du budget annuel alloué à la formation, Les Eaux Minérales d'Oulmès a poursuivi la « LEMO Academy », un programme qui regroupe les collaborateurs experts, ayant suivi des formations de formateurs, pour assurer des formations métiers à leurs collègues, permettant ainsi le partage des connaissances et le transfert de compétences.

Formation globale en 2019

Heures de formation	21 028
en % de la masse salariale	1%
Nb d'heures dédiées à la formation en sécurité	4 600
en % du budget formation	28%

Dialogue social

Les Eaux Minérales d'Oulmès bénéficie d'un bon climat social. Elle dispose d'une procédure qui définit l'organisation du dialogue social. L'entreprise octroie gracieusement aux Délégués du Personnel l'accès aux conseils d'un cabinet d'avocats travaillant avec l'entreprise. Elle a aussi organisé des formations pour la sensibilisation des Délégués du Personnel sur la nécessité d'établissement des rapports et le suivi régulier des demandes et réclamations sous forme de plans d'actions précisant les responsabilités et les échéances.

Dans le cadre de sa responsabilité vis-à-vis de ses collaborateurs et pour assurer une parfaite cohésion, l'entreprise a mis en place un dispositif de prévention du harcèlement au travail. Ceci s'est concrétisé par une sensibilisation régulière des cadres et l'intégration de ce dispositif dans le règlement intérieur et le code de bonne conduite.

Dialogue social

	2017	2018	2019
Nombre de jours de grève	0	0	0
Nombre de représentants du personnel	9	9	9

3.4 - Un créateur de valeur auprès des communautés locales

Consciente que son développement futur ne peut se faire que dans la durabilité, Les Eaux Minérales d'Oulmès s'est engagée auprès de ses parties prenantes pour créer de la valeur et la partager. Celle-ci passe par la contribution de l'entreprise à l'amélioration des conditions économiques et sociales des communautés voisines, notamment à travers la promotion de l'éducation et de l'employabilité, que ce soit au sein de ses unités de production, ou à travers la création d'activités génératrices de revenus dans des métiers connexes à ceux de l'entreprise.

L'école privée EL MANBAA

Dans sa lutte pour permettre à toutes ses communautés riveraines d'accéder à l'éducation, Les Eaux Minérales d'Oulmès a créé l'école privée El Manbaâ en 2002. Cette école a eu pour vocation première de scolariser les enfants des collaborateurs du site de production de Tarmilate. École privée dotée d'un corps professoral trié sur le volet, d'équipements technologiques et d'infrastructures sportives, l'école El Manbaâ accueille chaque année quelques 200 élèves issus du village de Tarmilate. Véritable modèle de mixité sociale, l'école El Manbaâ accueille principalement les enfants des collaborateurs de l'entreprise, mais également quelques enfants de villages voisins dont la situation du foyer est précaire. L'école a été érigée en modèle de réussite dans le secteur de l'enseignement et fait régulièrement l'objet de visites de délégations de professionnels

du secteur. Agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation professionnelle, l'école privée de Tarmilate intègre l'enseignement d'une troisième langue et de l'informatique dès le primaire, ou encore l'enseignement des mathématiques en arabe et en français. L'enseignement, l'équipement de l'école et les fournitures scolaires sont entièrement pris en charge par l'entreprise.

Initiatives de lutte contre l'analphabétisme

En capitalisant sur les infrastructures de l'école de Tarmilate et de son corps enseignant et dans le but de lutter contre l'analphabétisation, l'entreprise a créé deux classes dédiées à la lutte contre l'analphabétisme. Grâce au savoir-faire des enseignants, les bénéficiaires de ces cours peuvent à l'issue de ce parcours maîtriser les rudiments de la lecture, écriture et calculs.

Promotion de la création d'activités génératrices de revenus

Bien ancrée dans son territoire, les Eaux Minérales d'Oulmès contribue au développement de l'activité locale non seulement à travers l'employabilité dans ses unités de production, mais également à travers le soutien à la création d'activités génératrices de revenus.

Coopérative Al Islah

Afin de répondre à un besoin récurrent en matière de palettes en bois destinées au stockage et au transport des bouteilles d'eau, les Eaux Minérales d'Oulmès a soutenu la création de la coopérative Al Islah qui fabrique et répare les palettes en bois pour l'ensemble des sites de l'entreprise. En plus des commandes passées pour couvrir ses besoins, les Eaux Minérales d'Oulmès a mis à disposition de la coopérative, un entrepôt couvert, les outillages et les équipements de sécurité. La coopérative permet ainsi à une centaine de familles issues du village de Tarmilate de subvenir quotidiennement à leurs besoins.

Coopérative Atlas Tarmilate

Afin d'encourager les activités génératrices de revenus pour les femmes de la localité, la société a soutenu la création de la coopérative Atlas Tarmilate, spécialisée dans la confection textile. Disposant d'un parc installé d'une vingtaine de machines à coudre et accueillant 16 femmes, la coopérative a été chargée par les Eaux Minérales d'Oulmès de confectionner les blouses, les combinaisons et l'ensemble des équipements textiles pour les collaborateurs. Hormis la formation des couturières et l'achat du parc de machines, l'entreprise a financé l'achat des matières premières pour réaliser les premières commandes.

Coopérative Aghroum Atlas

Toujours dans une dynamique de l'émergence de l'emploi féminin local, Les Eaux Minérales d'Oulmès a soutenu la création de la coopérative Aghroum Atlas. Constituée de 5 femmes du village, la coopérative produit du pain à destination du marché local à travers la mise en place d'un kiosque de vente. LEMO achète également ce pain pour approvisionner le restaurant de l'entreprise.

Un contributeur aux efforts nationaux

Pour l'année 2019, les Eaux Minérales d'Oulmès s'est acquittée de 623MDh d'impôts et taxes (*tva, redevance d'exploitation de la source, taxe intérieure de consommation, écotaxe, frais de marquage fiscal et divers autres impôts et taxes*), la taxe communale payée par la société à la commune d'Oulmès s'est élevée en 2019 à 86 MDh, la redevance d'exploitation des sources due à l'Etat en 2019 a été de 40 MDh.

3.5 - Gouvernance

Structure de Gouvernance

La société des Eaux Minérales d'Oulmès est une société anonyme à Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est composé de 3 membres au moins et de 15 membres au plus. Les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'AGO statuant sur les comptes du dernier exercice de son mandat et tenue l'année qui suit.

Au 31 décembre 2019 le Conseil d'Administration était composé de 9 membres avec une durée de mandat de six ans. Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 27 avril 2020, les actionnaires de la société ont voté des résolutions conformément aux dispositions de l'article 41 bis de la loi 20-19 modifiant et complétant la loi 17-95 sur la société anonyme :

- Le renouvellement des mandats des administrateurs est désormais fixé pour une durée de trois années.
- La nomination de deux administrateurs indépendants, dont une femme, avec une durée de mandat de trois années.

Composition du Conseil d'Administration

Suite à l'Assemblée Générale tenue le 27 avril 2020, le Conseil d'Administration est désormais composé de 11 membres, dont 2 administrateurs indépendants.

	Fonction	Date de la dernière nomination	Date de fin de mandat
Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH	Président Directeur Général	09/05/2017	AGO 2023
Madame Miriem BENSALAH CHAQROUN	Vice-Présidente Directeur Général Actionnaire salarié	05/05/2016	AGO 2022
Madame Latifa BENSALAH née EL MOUTARAJJI	Administrateur Actionnaire	27/04/2020	AGO 2023
Monsieur Hamid BOUIDAR	Administrateur Indépendant	27/04/2020	AGO 2023
Monsieur Mustapha FARIS	Administrateur	06/05/2019	AGO 2026
Madame Frannie A. LEAUTIER	Administrateur Indépendant	27/04/2020	AGO 2023
Monsieur Abdeltif TAHIRI	Administrateur	05/05/2016	AGO 2022
HOLMARCOM représentée par M. Mohamed Hassan Bensalah	Administrateur Actionnaire	31/12/ 2017	AGO 2023
OMI représentée par. Karim CHIOUAR	Administrateur Actionnaire	31/12/ 2017	AGO 2023
ATLANTA représentée par Monsieur Jalal BENCHEKROUN	Administrateur Actionnaire	31/12/ 2017	AGO 2023
SANAD représentée par Monsieur Abdelilah LAAMARTI	Administrateur Actionnaire	31/12/ 2017	AGO 2023

Taux de présence effective aux séances du Conseil

Au cours de l'exercice 2019, le Conseil d'Administration a tenu 5 réunions.

Administrateurs	Taux de présence effective aux séances du Conseil
Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH	5/5
Madame Miriem BENSALAH CHAQROUN	5/5
Madame Latifa BENSALAH née EL MOUTARAJJI	5/5
Monsieur Mustapha FARIS	4/5
Monsieur Abdeltif TAHIRI	4/5
HOLMARCOM représentée par M. Mohamed Hassan BENSALAH	5/5
OMI représentée par. Karim CHIOUAR	5/5
ATLANTA représentée par Monsieur Jalal BENCHEKROUN	5/5
SANAD représentée par Monsieur Abdelilah LAAMARTI	5/5

Critères d'indépendance des Administrateurs

Le Conseil d'Administration a adopté les critères d'indépendance tels qu'ils sont définis par l'article 41 bis de la loi 20-19,

modifiant et complétant la loi 17-95 sur la SA pour la désignation des administrateurs indépendants.

Parité

Le taux de représentation des femmes au Conseil d'Administration est de 27%.

Rémunération des administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2020 a décidé d'allouer, au Conseil d'Administration, pour l'exercice en cours, des jetons de présence d'un montant brut de 1.700.000,00 dirhams.

Processus d'évaluation de la performance de l'instance de gouvernance

A cette date, Les Eaux Minérales d'Oulmès ne dispose pas de processus d'évaluation de l'instance de gouvernance.

Mandats des administrateurs dans d'autres Conseils d'administration

Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
HOLMARCOM SA	Président Directeur Général
HOLMARCOM INSURANCE ACTIVITIES S.A	Président Directeur Général
HOLMARCOM FINANCE COMPANY S.A	Président Directeur Général
HOLMARCOM AFRICA FINANCIAL SERVICES S.A	Président du Conseil d'Administration
CPA S.A	Président Directeur Général
JNP S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
TAZERM SA	Président Directeur Général
YELLOWROCK S.A	Président Directeur Général
YELLOWROCK GENEVE	Président Directeur Général
MASS CEREALES AL MAGHREB S.A	Président Directeur Général
OMNIUM MAROCAIN D'INVESTISSEMENT - OMI S.A	Président Directeur Général
SOCIETE CHERIFIENNE DE PARTICIPATIONS S.A	Président Directeur Général
JAWHARAT CHAMAL S.A	Président Directeur Général
IMMOBILIERE MERIMA S.A	Président Directeur Général
REGIONAL AIR LINES S.A	Président du Conseil d'Administration
SOCIETE COMMUNE DE PARTICIPATION S.A	Président Directeur Général
SOMATHES S.A	Président Directeur Général
SOCIETE ORBONOR S.A	Président Directeur Général
LES TOURS BALZAC S.A	Président du Conseil d'Administration
JET-SET FLY J.S.F S.A	Président Directeur Général
LES CONSTRUCTIONS DE BOUSKOURA S.A	Président Directeur Général
LES EAUX MINERALES D'OULMES	Président Directeur Général
OULMES DRINKS DEVELOPMENT S.A	Administrateur
SOCIETE AFRICAINE DES BOISSONS ET EAUX MINERALES - SABEM	Administrateur
SENEGAL WATER&BEVERAGES COMPANY S.A	Administrateur
EAU TECHNOLOGIE ENVIRONNEMENT - E.T.E.S.A	Administrateur
MASS JORDANIE POUR LE CIE S.A	Président Directeur Général
DENIA HOLDING S.A	Président du Conseil d'Administration
COMPTOIRE METALLURGIQUE MAROCAIN - CMM S.A	Président Directeur Général
SMART COMPOSITE COMPAGNY S.A	Administrateur
ATLANTA S.A	Président Directeur Général
ATLANTA NO VIE COTE D'IVOIRE S.A	Président du Conseil d'Administration
SANAD S.A	Président Directeur Général
TAKAFULIA ASSURANCES S.A	Président du Conseil d'Administration
NAJMAT AL BAHR S.A	Président Directeur Général
AIR ARABIA MAROC S.A	Président du Conseil d'Administration
WOLMARDEV	Administrateur
SOCIETE AGRICOLE MIMONA	Administrateur
BERDIL CAPITAL	Administrateur

BISCOLAND	Président Directeur Général
HOLMARCOM OVERSEAS CONSULTING DWC-LLC (DUBAI)	Directeur Général
AKWA AFRICA	Administrateur
CIH BANK	Administrateur
BMCI	Membre conseil de surveillance
CIMR	Administrateur
CGEM	Administrateur
BOURSES DES VALEURS DE CASABLANCA	Administrateur
FONDATION MOHAMED VI	Administrateur
FONDATION MOHAMED V POUR LA SOLIDARITE	Administrateur
CASA FINANCE CITY	Administrateur
CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL	Administrateur
FEDERATION MAROCAINE DES SOCIETES D'ASSURANCES ET DE REASSURANCE	Président
FONDATION ABDELKADER BENSALAH - HOLMARCOM	Vice - Président

Madame Latifa Bensalah Nee El Moutarajji

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
FONDATION ABDELKADER BENSALAH - HOLMARCOM	Présidente
HOLMARCOM SA	Vice Présidente
CPA S.A	Administrateur
JNP S.A	Administrateur
TAZERM SA	Administrateur
YELLOWROCK S.A	Administrateur
MASS CEREALES AL MAGHREB S.A	Administrateur
OMNIUM MAROCAIN D'INVESTISSEMENT - OMI S.A	Administrateur
SOCIETE CHERIFIENNE DE PARTICIPATIONS - SOCHEPAR S.A	Administrateur
JAWHARAT CHAMAL S.A	Administrateur
SOCIETE COMMUNE DE PARTICIPATION S.A	Administrateur
SOMATHES S.A	Administrateur
SOCIETE ORBONOR S.A	Administrateur
JET-SET FLY J.S.F S.A	Administrateur
LES CONSTRUCTIONS DE BOUSKOURA S.A	Administrateur
MASS JORDANIE POUR LE CIE S.A	Administrateur
COMPTOIRE METALLURGIQUE MAROCAIN - CMM S.A	Administrateur
LES EAUX MINERALES D'OULMES S.A	Administrateur
SANAD S.A	Administrateur
NAJMAT AL BAHR S.A	Administrateur

3 - RAPPORT ESG (SUITE)

Madame Miriem Bensalah CHAQROUN

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
HOLMARCOM SA	Administrateur
SOCIETE CHERIFIENNE DE PARTICIPATIONS - SOCHEPAR S.A	Administrateur
SOMATHES S.A	Administrateur
JET-SET FLY J.S.F S.A	Administrateur
LES CONSTRUCTIONS DE BOUSKOURA S.A	Administrateur
OULMES DRINKS DEVELOPMENT S.A	Présidente Directeur Général
SOCIETE AFRICAINE DES BOISSONS ET EAUX MINERALES - SABEM	Administrateur
SENEGAL WATER&BEVERAGES COMPANY S.A	Présidente du Conseil d'Administration
EAU TECHNOLOGIE ENVIRONNEMENT - E.T.E S.A	Administrateur
FONDATION ABDELKADER BENSALAH - HOLMARCOM	Administrateur
RENAULT	Administrateur
SUEZ	Administrateur
UNIVERSITE AL AKHAWAYN	Membre du C.A
CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL	Membre du Conseil
CENTRE MAROCAIN DE MEDIATION BANCAIRE	Membre du C.A
"CONSEIL SUPERIEUR DE L'EDUCATION, DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE "	Membre du Conseil
GROUPE ECO-MEDIAS	Administrateur
CARE INTERNATIONAL MAROC	Administrateur
ASSOCIATION DES FEMMES CHEFS D'ENTREPRISES DU MAROC (AFEM)	Administrateur
SOCIETE AGRICOLE MIMONA	Administrateur
BERDIL CAPITAL	Administrateur

Monsieur Karim Chiouar

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
HOLMARCOM SA	N/A
HOLMARCOM INSURANCE ACTIVITIES S.A	Administrateur
HOLMARCOM FINANCE COMPANY S.A	Administrateur
HOLMARCOM AFRICA FINANCIAL SERVICES S.A	Administrateur
SOCIETE AGRICOLE MIMONA	Président du Conseil d'Administration
JNP S.A	Président du Conseil d'Administration
RADIO PLUS S.A	Président du Conseil d'Administration
SNACK FOOD MAROC S.A	Président du Conseil d'Administration
LES TOURS BALZAC S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
REGIONAL AIR LINES S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
SMART COMPOSITE COMPAGNY S.A	Administrateur

MASS JORDANIE POUR LE CIE S.A	Administrateur
MASS CEREALES AL MAGHREB S.A	Administrateur
JAWHARAT CHAMAL S.A	Administrateur
SOMATHES S.A	Administrateur
OULMES DRINKS DEVELOPMENT S.A	Administrateur
DENIA HOLDING S.A	Administrateur
SOCIETE COMMUNE DE PARTICIPATION S.A	Administrateur
ATLANTA S.A	Administrateur
SANAD S.A	Administrateur
NAJMAT AL BAHR S.A	Administrateur
PEACOCK S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
YELLOWROCK S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
CPA S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
ATLANTA NON VIE CI S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
AIR ARABIA MAROC S.A	Représentant permanent de Régional Air Lines S.A
SOCIETE ORBONOR S.A	Représentant permanent de SOCHEPAR S.A
OULMES S.A	"Représentant permanent de la Société OMNIUM MAROCAIN D'INVESTISSEMENT S.A"
BERDIL CAPITAL	Président du Conseil d'Administration
BISCOLAND	Administrateur
DENIA IVOIRE S.A	Président du Conseil d'Administration
MASS CEREALES SENEGAL S.A	Président du Conseil d'Administration
SENEGAL WATER & BEVERAGES COMPANY S.A	Administrateur
TAKAFULIA ASSURANCES S.A	Administrateur
MUTANDIS MOTO SCA	Membre conseil de surveillance
WOLMARDEV	Administrateur
CIH	Administrateur
NEBETOU FUND	Membre conseil de surveillance

Monsieur Jalal Benchekroun

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
ATLANTA	Directeur Général
LES EAUX MINERALES D'OULMES w	REPRÉSENTANT PERMANENT D'ATLANTA
ATLANTA COTE D'IVOIRE NON VIE S.A	Représentant permanent d'ATLANTA
TAKAFULIA ASSURANCES S.A	Membre du CA
HOLMARCOM AFRICA FINANCIAL SERVICES	Membre du CA
HOLMARCOM INSURANCE ACTIVITIES	Membre du CA

Biographie des administrateurs

Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH *Président Directeur Général*

Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH est né en 1970. Il a une maîtrise en Gestion Option Finances de l'Université de la Sorbonne (France) et un diplôme de l'Ecole des Cadres de Paris.

En 1993, Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH succède à son défunt père et fondateur du Groupe HOLMARC.COM.

Mme Miriem BENSALAH CHAQROUN *Vice-Présidente*

Madame Chaqroun est diplômée de l'Université Paris-Dauphine en Gestion option Marketing. En 1986, elle obtient un Master of Business Administration (MBA) option mixte en Management international et finances de l'Université de Dallas.

En novembre 1989, Mme Chaqroun rejoint la société Les Eaux Minérales d'Oulmès en tant que Directeur Adjoint. De 1993 à 2001, elle assume la fonction d'Administrateur Délégué de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Elle est actuellement Administrateur Vice-Présidente de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Elle a été Présidente de la CGEM entre 2012 et 2018.

Monsieur Hamid BOUIDAR *Administrateur Indépendant*

Mr Boudar a exercé de nombreuses fonctions de dirigeant au sein du Groupe Al Mada dont Administrateur Directeur Général du Groupe des Brasseries du Maroc. Il a été Directeur Général de la Société FRUITAL / Coca-Cola Algérie. En 2004, il a fondé HB Audit stratégique Conseil et Formation.

Depuis il se spécialise dans les missions de conseil, de formation et de direction général de transformation dans plusieurs sociétés d'agro-alimentaire.

Il est diplômé en Ingénierie électrotechnique et électronique de l'Ecole Mohammedia Des Ingénieurs et possède une licence en Science économique de la Faculté de droit de Casablanca.

Monsieur Mustapha FARIS *Administrateur*

M. Mustapha FARIS, ingénieur de formation, il a été Ministre des Finances, puis Ministre de l'Agriculture et de la réforme agraire, PDG de la Banque Nationale pour le Développement Economique (BNDE), PDG de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI), puis Président de son Conseil de Surveillance. Il a également représenté le Maroc au sein de différentes instances nationales et internationales. M. FARIS est diplômé de l'Ecole Spéciale des Travaux Publics de Paris, de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées de Paris et de la Sorbonne.

Madame Frannie A. LEAUTIER *Administrateur Indépendant*

Dr Frannie Léautier est Directrice de la gestion d'actif et conseillère spéciale auprès du Président de la Banque de commerce et de développement de l'Afrique orientale et australe (TDB).

Avant de rejoindre la TDB, Dr. Léautier a occupé les fonctions de vice-présidente principale de la Banque Africaine de Développement, vice-présidente du Groupe de la Banque Mondiale et secrétaire exécutive de l'African Capacity Building Foundation.

Dr. Léautier est titulaire d'un diplôme en génie civil de l'Université Dar es Salaam, d'un Master en transport et d'un doctorat en systèmes d'infrastructures du MIT. Elle détient également des doctorats honorifiques du North Central College et de la Lancaster University.

Monsieur Abdeltif TAHIRI *Administrateur*

M. Abdeltif TAHIRI est expert comptable de formation, Il a été successivement Directeur Général Adjoint puis Directeur Général de SANAD. Il a par ailleurs été Secrétaire Général du CAM et du Comité Marocain de Tarification Maritime et transports (CMTAMT). M. TAHIRI a été Directeur de la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurance et de Réassurance (FMSAR). Il est diplômé du Conservatoire National des Arts et Métiers en Banque et Finance et titulaire d'un Doctorat en droit des Affaires.

Le Comité d'audit

Les membres du Comité d'Audit sont nommés par le Conseil d'Administration.

Il comprend au minimum quatre (4) membres dont au moins les deux tiers sont des administrateurs qui n'exercent aucune fonction au sein de la société et qui disposent de compétences financières ou comptables au sens de l'article 106 bis de la loi 17-95.

Les membres sont nommés pour une période d'une durée maximale de trois (3) ans renouvelables.

Le Comité exécutif

Le Comité exécutif a pour mission de statuer sur les enjeux, les perspectives, la stratégie et les réalisations globales du groupe commerciales et financières.

Ce comité est présidé par Mme La Vice-Présidente et est composé du DGD, DGA, D. QHSE et du conseiller à la DG.

Membres du comité exécutif

Mme Miriem Bensalah Chaqroun

Vice-présidente

M. Abdelkhalek El Youbi

Directeur Général délégué

M. Ali Chami

Directeur Général Adjoint Services

M. Said Ouzlifane

Directeur Général Adjoint industrie

M. Boubker Guerch

Conseiller auprès de la Direction

Mme Aïcha Kouraïch

Directrice QHSE/RSE

Rémunérations des dirigeants

La rémunération versée aux dirigeants de l'entreprise s'élève à 25 100 000,0 Dh pour 20 directeurs y compris les indemnités de départs de 2 directeurs. Tous les directeurs bénéficient de véhicules de fonction. Le DGD bénéficie en plus d'un logement de fonction.

Ethique, déontologie et prévention de la corruption

La société des Eaux Minérales d'Oulmès dispose d'un code de conduite qui régit les règles de comportement à suivre par l'ensemble des collaborateurs dans le cadre de leurs activités professionnelles. Ce code de bonne conduite régit également les relations entre l'entreprise, ses salariés et ses partenaires et fournisseurs. Il couvre plusieurs aspects parmi lesquels le respect des lois et des règlements, les conflits d'intérêts, la lutte contre la corruption, le respect d'une concurrence saine et loyale, le respect de la confidentialité, le respect des

droits de l'homme, le respect de la liberté syndicale, la lutte contre le travail des enfants, la non-discrimination, la lutte contre le harcèlement au travail, ainsi qu'une politique cadeaux et invitations.

A travers l'adoption de ce code de bonne conduite, Les Eaux Minérales a l'ambition de le faire appliquer par ses partenaires et fournisseurs et contribuer à instaurer une démarche responsable au niveau du tissu des entreprises avec lesquelles l'entreprise opère.

Information des actionnaires durant l'exercice 2019 (Communiqués de presse)

Communiqués de Presse	Dates de Publication
CP relatif à la publication d'un profit warning sur les résultats 2018	06/03/2019
CP financier S2-18	11/03/2019
Avis de convocation à l'AG 6 mai 2019	02/04/2019
CP Post AG 6 mai 2019	06/05/2019
CP relatif aux indicateurs du T2-19	30/08/2019
CP financier S1-19	18/10/2019
Avis de convocation à l'AG 24 décembre 2019	23/11/2019
CP relatif aux indicateurs du T3 2019	28/11/2019
CP Post AG 24 décembre 2019	24/12/2019

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

	CAC 1						CAC 2						TOTAL
	Montant/Année			Pourcentage/Année			Montant/Année			Pourcentage/Année			
	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés													
Les Eaux Minérales d'Oulmès	320 000,00	320 000,00	250 000,00	52%	52%	45%	320 000,00	320 000,00	250 000,00	100%	100%	100%	1 780 000,00
Eau Technologie Environnement "ETE"	107 590,83	107 590,83	99 314,62	17%	17%	18%							314 496,28
OULMES DRINKS DEVELOPMENT "ODD"	60 000,00	60 000,00	50 000,00	10%	10%	9%							170 000,00
ORANGINA MAROC	130 000,00	130 000,00	155 000,00	21%	21%	28%							415 000,00
Total général	617 590,83	617 590,83	554 314,62	100%	100%	100%	320 000,00	320 000,00	250 000,00	100%	100%	100%	2 679 496,28

Comptes annuels et Rapports

- [4.1 - Rapport de gestion](#)
- [4.2 - Comptes sociaux](#)
- [4.3 - Comptes consolidés](#)
- [4.4 - Résumé des notes aux comptes consolidés](#)
- [4.5 - Rapport des CAC](#)

4.1 - Rapport de Gestion

SOMMAIRE

- ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL ET NATIONAL
- FAITS MARQUANTS DU MARCHÉ ET DE L'ENTREPRISE
- ACTIVITÉ ET CHIFFRE D'AFFAIRES
- RESULTATS SOCIAUX DE L'EXERCICE
- PARTICIPATIONS & RESULTATS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE
- SITUATION DES IMMOBILISATIONS
- DECOMPOSITION DES DETTES FOURNISSEURS PAR ECHEANCE
- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
- CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES
- GOUVERNANCE
- PERSPECTIVES D'AVENIR

Environnement international & national

La croissance mondiale n'a pas dépassé 2,9% en 2019, soit son rythme le plus faible depuis la crise financière de 2009 (FMI) (contre 3,6 % en 2018).

Les incertitudes liées au Brexit et les tensions commerciales entre les deux plus grandes puissances économiques de la planète, la Chine et les Etats-Unis, ont entraîné une hausse des tarifs douaniers et entamé la confiance des entreprises. Ces tensions commerciales auraient coûté 0,8 point de PIB à la croissance mondiale en 2020.

Les pays avancés ont réalisé une croissance de 1,6% contre 2,2% l'an dernier.

Les États-Unis sont le seul pays du Groupe des Sept (OCDE) qui a affiché une croissance supérieure à 2% cette année (2,2%). L'économie américaine s'est montrée forte en 2019, défiant les craintes de récession. Elle a bénéficié de la vigueur du marché du travail et son impact sur la demande intérieure.

Dans la zone euro, la croissance économique a ralenti à 1,4%, contre 1,8% en 2018. Les barrières commerciales et les tensions géopolitiques accrues, y compris les risques liés au Brexit, ont perturbé les chaînes d'approvisionnement et entravé la confiance, l'investissement et la croissance. D'ailleurs, la croissance britannique a baissé à 1,2% en 2019 contre 1,4% en 2018.

Les pays émergents et en développement se sont démarqués du ralentissement, avec une croissance estimée à 4,1% en 2019. Ainsi, les pays asiatiques ont affiché un PIB en forte progression (6,2 % pour 2019 et 2020). L'Inde a été en tête de course avec +7% annoncés pour 2019.

Freinée par les incertitudes persistantes de l'économie mondiale, la croissance économique en Afrique subsaharienne n'a pas pu décoller en 2019 et s'est établie à 2,6% en 2019, contre 2,5% l'année précédente. La croissance économique dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) a ralenti en 2019, pour s'établir à 0,6% contre 1,2% en 2018, sous l'effet de la baisse des prix du pétrole et de la forte contraction de l'économie iranienne.

Le Maroc a affiché une croissance supérieure à la moyenne de sa région (2,4% selon le HCP), bien qu'en ralentissement. Celui-ci est imputable au repli de la valeur ajoutée du secteur primaire (-2,1%), contribuant ainsi négativement à la croissance du PIB de -0,3 point en 2019 au lieu d'une contribution positive de 0,3 point une année auparavant. Par ailleurs, l'inflation, exprimée par le niveau général des prix, a baissé passant de 1,1% en 2018 à 0,8% en 2019. Concernant le déficit budgétaire, il s'est accentué pour atteindre 4,5% du PIB en 2019 contre 3,7% en 2018. Enfin, le taux de la dette publique globale s'est accru pour atteindre près de 81,3% du PIB en 2019 au lieu 73,4% durant la période 2010-2017 et 60,2% durant 2005-2009. Le taux d'endettement global du Trésor a augmenté à 65,3% du PIB au lieu de 64,9% en 2018.

4.1 - Rapport de Gestion

Faits marquants du marché et de l'entreprise

2019 a été, pour la société Les Eaux Minérales d'Oulmès, une année de reconstruction après une année 2018 exceptionnelle marquée par le boycott. Plusieurs événements et faits ont marqué l'exercice 2019:

STRATEGIE

- Mise en place de l'organisation en business unit ;
- Début des travaux de construction d'une unité de production à Ouagadougou ;
- Mise en chantier et livraison partielle des usines EDT : Oujda et Agadir ;

FINANCE

- Remboursement de l'avant dernière annuité de l'emprunt obligataire ;
- Emission obligataire par placement privé d'une enveloppe de 300 MDh ;

SUPPLY CHAIN

- Renforcement de la flotte logistique ;
- Réorganisation de la fonction distribution ;

INDUSTRIEL

- Augmentation de la cadence de la ligne de production de Sidi Ali 2L pour répondre à une demande grandissante ;
- Passage au col court pour le format 33 cl et pour Bahia 1,5 L ;
- Mise en service d'une nouvelle ligne évolutive pour les bonbonnes Bahia ;

COMMERCIAL

- Nouvelle politique commerciale en termes de remises et de ristournes ;
- Augmentation du prix de vente public de Bahia à 4 Dhs pour le format 1,5 L et 10 Dhs pour le 5L ;
- Refonte de la tarification nationale des produits Eau de table ;

CAPITAL HUMAIN

- Renforcement du management et du middle management ;
- Renforcement de la fonction S&OP ;
- Digitalisation de la gestion du personnel ;
- Amélioration des KPIs : accidents du travail, heures supplémentaires...

MARKETING

- Enrichissement de la gamme 33 cl de Sidi Ali avec les nouveaux formats kids et foot ;
- Lancement de la marque Banga en 2 formats (40cl et 1L) et 3 arômes (Tropical, Agrume et Pomme) ;
- Refonte de la marque Bahia avec une nouvelle identité visuelle ;
- Lancement de Bahia 33 cl avec un PVC de 1,5 Dhs TTC ;
- Nouvelle identité visuelle et plateforme de communication pour Ain Atlas ;

QHSE

- Reconduction des certifications ISO 9001 v.2015, ISO 14001 v.2015, ISO 22000 v.2005 et OHSAS 18001 v.2007

Activité & chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net social de l'année 2019 affiche une progression de 10% pour s'établir à 1.639 millions de dirhams, après une année 2018 particulièrement difficile.

Le portefeuille des Eaux Minérales Naturelles enregistre une évolution de +10,8% en litres, +6,4% en bouteilles et +10% en valeur.

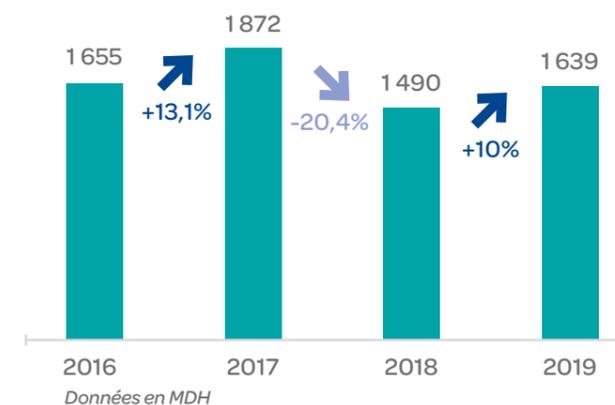
Par marque, Sidi Ali améliore ses ventes de +19%, soit +106 MDh entre 2018 et 2019 notamment grâce au format 2L. Oulmès affiche une croissance de 11% vs 2018 soit +19

MDh du chiffre d'affaires. Ain Atlas affiche des revenus en stagnation après une forte croissance de 160% observée en 2018, année du boycott de Sidi Ali.

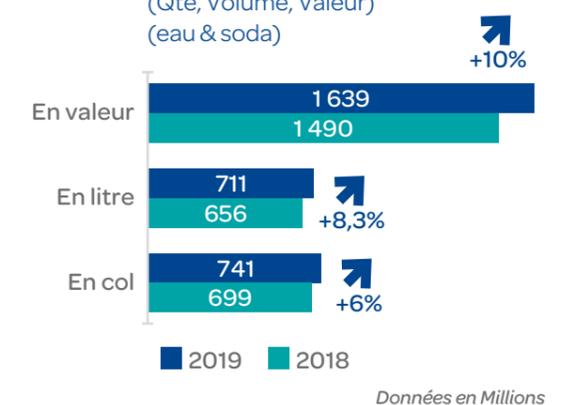
L'Eau de Table Bahia a accusé une légère régression de -1% en litres et -7% en cols. En valeur, elle a réalisé une croissance de +3%.

L'activité boissons gazeuses (Orangina et Banga) a enregistré une croissance de 67% par rapport à l'année 2018. Elle représente 3,4% du chiffre d'affaires net de l'entreprise contre 2,5% l'an dernier.

Evolution du chiffre d'affaires en valeur



Evolution des ventes (Qté, Volume, Valeur) (eau & soda)



4.1 - Rapport de Gestion

Résultats Sociaux 2019

Les indicateurs financiers de l'entreprise affichent une évolution favorable suite à la reprise d'activité.

Les soldes économiques, Valeur Ajoutée et Excédent Brut d'Exploitation, ont augmenté respectivement de +12% et +14% par rapport à l'exercice 2018. Leur poids rapporté au chiffre d'affaires s'apprécie, respectivement, de +0,8 pts et +0,5 pts.

Le résultat d'exploitation de l'exercice a augmenté de 50% à 72 MDh comparé à 2018. La marge d'exploitation s'est établie à 4,8% en augmentation de 1,3 pts par rapport à l'année dernière.

Le résultat financier passe de -32 MDH à -50 MDH. Ramené au chiffre d'affaires, le poids du résultat s'établit à -3%. Les charges financières se sont inscrites en hausse par rapport à 2018, sous l'effet de l'accroissement de l'endettement et la réalisation des investissements.

En définitive, le résultat net comptable de l'exercice affiche un bénéfice de 21,3 MDh en légère croissance de 2,5% par rapport à 2018. La marge nette s'établit à 1,3% contre 1,4% l'année dernière.



Filiales et Participations de la société

Raison sociale	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %
Eau Technologie Environnement «ETE»	Captage, exploitation, industrie et commerce de toutes sortes de boissons	5 438 400	55%
OULMES DRINKS DEVELOPMENT «ODD»	Extraire, fabriquer, importer et exporter embouteiller, promouvoir et distribuer tous types de boissons	30 000 000	100%
ORANGINA MAROC	Extraire fabriquer importer et exporter embouteiller promouvoir et distribuer tout type de boissons	22 000 000	34%
SENEGAL WATER & BEVERAGES COMPANY SA	Extraire, fabriquer, importer et exporter embouteiller, promouvoir et distribuer tous types de boissons	3 107 105	100%
SOCIETE AFRICAINE DES BOISSONS ET EAUX MINERALES «SABEM»	Extraire, fabriquer, importer et exporter embouteiller, promouvoir et distribuer tous types de boissons	10 124 299	55%

Oulmès Drinks Development est la filiale spécialisée dans la production de boissons gazeuses. C'est le franchisé du Groupe Suntory Beverages & Food au Maroc pour les produits Orangina et Banga. Elle a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 48,6 MDh pour un résultat net de -2,0 MDh.

Orangina Maroc est la société de promotion et de distribution des produits Orangina et Banga au Maroc. Elle a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 48,7 MDh pour un résultat net de -16,5 MDh.

En Afrique subsaharienne, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès est présente au :

Bénin à travers **Eau Technologie Environnement** qui produit et distribue l'eau en bouteille sous la marque Fifa de Sainte Luce.

Burkina Faso via la **Société Africaine de boissons et d'Eaux Minérales (SABEM)**. Le chantier de construction de l'usine a été entamé fin 2019 et la production devrait démarrer fin 2020.

Sénégal à travers la **société Sénégal Water and Beverages Company** qui a acquis en 2019 un terrain contenant une source d'eau dans le pays. Le chantier de construction de l'usine devrait commencer incessamment sous peu.

4.1 - Rapport de Gestion

Résultats Consolidés 2019

Le Groupe les Eaux Minérales d'Oulmès avec 3 filiales en exploitation (Eau Technologie Environnement (E.T.E), Oulmès Drinks Development et Orangina Maroc) a enregistré une hausse de son chiffre d'affaires consolidé de 9,1%, à 1 710 MDh à fin décembre 2019.

Le résultat d'exploitation consolidé a augmenté de 9%, à 79 MDh comparé à 2018.

Le résultat financier consolidé passe de -37 MDh à -49 MDh.

Enfin, le résultat net part du groupe s'établit à 12 MDh contre 16 MDh en 2018, soit une baisse de 23%. La marge nette s'est établie à 0,7% contre 1% en 2018.



Situation des immobilisations au 31 décembre 2019

Les immobilisations en non-valeur de la société, incorporelles et corporelles, affichent une valeur brute au 31 Décembre 2019 de 2 921 260 734,80 Dh contre une valeur en début d'exercice de 2 707 691 085,04 Dh, soit une augmentation nette de 8%.

Cette hausse est le résultat de la politique d'investissement traduite cette année par l'affectation d'une enveloppe de plus de 212 MDh aux investissements programmés.

Le tableau des immobilisations autres que financières se présente comme suit :

	Montant
Valeur brute au 31/12/2018 (Dh)	2 707 691 085
Augmentation	
- Immobilisations en non valeurs	23 622 847
- Immobilisations incorporelles	1 554 465
- Immobilisations corporelles	189 398 140
Total Augmentations (Dh)	214 575 452
Total diminutions (Dh)	
- Cessions et régulations	1 005 802
Variation Nette (Dh)	213 569 650
Valeur Brute au 31/12/2019 (Dh)	2 921 260 735

En y intégrant les titres de participation des filiales et les autres créances financières, la valeur brute de l'actif immobilisé s'élève à 3 000 144 831,51 Dh contre 2 784 099 074,55 Dh à fin décembre 2018, soit une augmentation de 7,8%.

Au cours de l'exercice 2019, la société a pratiqué des amortissements pour une valeur de 168 932 870,50 Dh contre 160 884 618,74 Dh dotés l'année dernière (soit +5% ou 8 MDh).

Ainsi, l'Actif Immobilisé Net enregistre une évolution nette de 40 638 388,68 Dh, soit une augmentation +3,2% par rapport à 2018, pour s'établir à 1 317 595 457,01 Dh.

4 - COMPTES ANNUELS ET RAPPORTS

4.1 - Rapport de Gestion

Décomposition des dettes fournisseurs par échéance

Au 31 décembre 2019, les dettes fournisseurs s'élevaient à 195 MDh dont 160 MDh (ou 82%) non échues à la date de clôture de l'exercice.

Par ailleurs, 10% des dettes fournisseurs (ou 31 MDh) sont échues de plus de 90 jours dont 7 MDh concernent des réceptions non

suivies, à la date de clôture, par des factures en bonne et due forme.

Les factures échues de plus de 90 jours enregistrent une augmentation de 32%. Elles étaient à 10% du total des dettes en 2018 contre 16% en 2019.

La situation des dettes fournisseurs par échéance est résumée dans le tableau suivant :

	(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture A=B+C+D+E+F	(B) Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
Date de clôture Exercice 2018	233 237 077	202 640 495	4 750 359	2 207 954	381 816	23 256 454
Date de clôture Exercice 2019	194 543 252	159 693 474	2 572 411	870 334	666 686	30 740 347
Fournisseurs locaux	86 958 387	77 888 531	1 398 577	484 168	323 790	6 863 320
Fournisseurs étrangers	52 241 987	35 254 429	312 767	-	-	16 674 792
Fournisseurs Effets à payer	9 203 984	9 203 984	-	-	-	-
Fournisseurs factures non parvenues OV	17 137 725	8 345 361	861 067	386 167	342 895	7 202 235
Fournisseurs factures non parvenues provisions	8 629 634	8 629 634	-	-	-	-
Fournisseurs factures non parvenues RFA	20 371 536	20 371 536	-	-	-	-
Factures pénalités RFS non parvenues	-	-	-	-	-	-

Proposition d'affectation du résultat

Le résultat net au 31 décembre 2019 s'élève à 21,3 MDh contre 20,8 MDh au 31 décembre 2018, en légère augmentation de 0,5 MDh en valeur et de 2,5% en pourcentage.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos comme suit :

Bénéfice net de l'exercice (Dh)	21 304 166,21
Dotation à la réserve légale (Dh)	-
Solde (Dh)	21 304 166,21
Report à nouveau antérieur (Dh)	117 917 050,67
Solde (Dh)	139 221 216,88

À affecter au crédit du compte report à nouveau

Conventions réglementées

Conformément aux dispositions légales, les commissaires aux comptes vous donneront lecture de leur rapport spécial relatif aux conventions visées aux articles 56 et suivants de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée.

Vous voudrez bien approuver ledit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

4 - COMPTES ANNUELS ET RAPPORTS

4.1 - Rapport de Gestion

Gouvernance

I- Le Conseil d'Administration

Conformément à l'article 16 des Statuts, la Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois (3) membres au moins et de quinze (15) membres au plus, y compris les administrateurs indépendants.

Les Administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

Ils sont rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale Ordinaire même si cette question n'est pas prévue à l'ordre du jour.

Au 31 décembre 2019, le Conseil d'Administration de la société LES EAUX MINERALES D'OULMES est composé comme suit :

Administrateurs	Fonction au sein du Conseil d'Administration	Date de désignation	Échéance du mandat
Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH	Président Directeur Général	AGO du 09/05/2017	AGO statuant sur les exercices clos le 31/12/2022
Madame Latifa BENSALAH née EL MOUTARAJJI	Administrateur	AGO du 27/04/2014	AGO statuant sur les exercices clos le 31/12/2019
Madame Miriem BENSALAH épouse CHAQROUN	Vice-Présidente (Directeur Général Déléguée)	AGO du 05/05/2016	AGO statuant sur les exercices clos le 31/12/2024
Monsieur Mustapha FARIS	Administrateur	AGO du 06/05/2019	AGO statuant sur les exercices clos le 31/12/2021
Monsieur Abdeltif TAHIRI	Administrateur	AGO du 05/05/2016	AGO statuant sur les exercices clos le 31/12/2024
HOLMARCOM représentée par Monsieur Mohamed Hassan Bensalah	Administrateur	AGO du 30/04/2018	AGO statuant sur les exercices clos le 31/12/2021
OMI représentée par Monsieur Karim CHIOUAR	Administrateur	AGO du 30/04/2018	AGO statuant sur les exercices clos le 31/12/2023
SANAD représentée par Monsieur Abdelilah LAAMARTI	Administrateur	AGO du 30/04/2018	AGO statuant sur les exercices clos le 31/12/2023
ATLANTA représentée par Monsieur Jalal BENCHEKROUN	Administrateur	AGO du 30/04/2018	AGO statuant sur les exercices clos le 31/12/2023

Les différents mandats de chaque administrateur sont, conformément à l'article 142 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-19 (publiée au BO du 29/04/2019), en annexe du présent rapport de gestion.

2- Renouvellement du mandat d'un Administrateur

Nous vous informons que le mandat d'un membre du Conseil d'Administration, à savoir :

Madame Latifa BENSALAH née EL MOUTARAJJI

arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale.

Nous vous proposons, conformément aux dispositions de la loi et des statuts, de renouveler son mandat pour une durée de trois (3) années, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

3- Proposition de désignation de deux administrateurs

Conformément aux dispositions de l'article 41bis de la loi 20-19 modifiant et complétant la loi 17-95 sur la société anonyme, nous vous proposons la désignation de :

1. Madame Frannie A. LEAUTIER, et

2. Monsieur Hamid BOUIDAR

en qualité d'Administrateurs indépendants de la Société, pour une durée de trois (3) années, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

4.1 - Rapport de Gestion

Madame Frannie A. LEAUTIER

Actuellement Conseiller spécial du président Directeur exécutif de la gestion d'actifs de la Banque de commerce et de développement (TDB), Dr Frannie Léautier, originaire de la Tanzanie, est une experte africaine des finances et du développement, avec une longue expérience mondiale dans la direction et la transformation d'organisations dans les domaines privé, public et sans but lucratif. Avant de rejoindre TDB, elle a été vice-présidente principale de la Banque Africaine de Développement, vice-présidente du Groupe de la Banque Mondiale et secrétaire exécutive de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique. En plus d'avoir fondé deux sociétés, le Dr Léautier est membre du Conseil d'Administration, conseiller spécial, fondateur et membre d'un certain nombre d'organisations internationales et régionales prestigieuses, dont le Forum économique mondial (WEF), la Fondation des Nations Unies, le Massachusetts Institute of Technology (MIT), OCP Group et African Economic Research Consortium (AERC). De même, elle est un auteur et universitaire bien reconnue, ayant publié de nombreux livres et articles en finance, économie et développement international et ayant enseigné des cours de deuxième cycle à Sciences Po Paris, MIT, Harvard, Duke et à l'Université de Tokyo. En plus de son diplôme en génie civil de l'Université de Dar Es Salaam et d'une maîtrise en transport du MIT, Mme Léautier est titulaire d'un doctorat en systèmes d'infrastructure du MIT. Elle détient également des doctorats honorifiques dont un en droit de l'Université de Lancaster.

Monsieur Hamid BOUIDAR

Ingénieur en électrotechnique et en électronique de l'Ecole Mohammedia d'Ingénieurs, Hamid BOUIDAR a complété sa formation avec un diplôme en économie et en management d'entreprise de la Faculté de Droit de Casablanca et un diplôme du Cycle Supérieur de Gestion obtenu en 1978 à l'ISCAE. Il entame sa carrière au sein de la Direction Financière de COSUMAR, d'abord dans le contrôle de gestion puis en tant que Directeur chargé du Financier et de l'Informatique jusqu'en 1987. Il cumule dès 1986 ses fonctions à Cosumar avec celle de Directeur Financier du Groupe ONA. En 1989, tout en étant à la tête de la Direction Financière de l'ONA, il devient Directeur Général des Industries sucrières du groupe ONA. Depuis, Hamid Boudar a assumé des charges de directions générales au sein du groupe ONA-SNI (Cosumar, Centrale Laitière, Brasseries du Maroc...). Il a exercé des fonctions similaires en Algérie auprès du partenaire local de Coca-Cola. Il enseigne à l'ISCAE, HEM et l'ISTB et accompagne aussi des entreprises souhaitant lancer un redéploiement stratégique.

A noter que, conformément aux nouvelles dispositions légales, Mme LEAUTIER et M. BOUIDAR, une fois désignés par votre Assemblée, seront tous les deux membres du Comité d'Audit de la Société, M. BOUIDAR devant, conformément aux mêmes dispositions, en assurer la Présidence.

4- Le Comité d'Audit

Emanation du Conseil d'Administration, le Comité d'Audit a pour principales missions d'assister le Conseil d'Administration en assurant le suivi de l'élaboration et du contrôle des informations comptables et financières ainsi que la surveillance de l'efficacité des systèmes de contrôle interne.

Au 31 décembre 2019, le Comité d'Audit de la société LES EAUX MINERALES D'OULMES est composé comme suit :

Nom	Fonctions exercées	Fonction au sein du Comité
M. Mustapha FARIS	Administrateur	Président du Comité
M. Abdeltif TAHIRI	Administrateur	Membre
M. Karim CHIOUAR	Directeur Général Délégué Holmarcom Group	Membre
M. Mustapha BERRISSOUL	Conseiller Fiscal Holmarcom Group	Membre

4.1 - Rapport de Gestion

Perspectives d'avenir

Tous les experts et analystes économiques s'accordent sur une forte récession de l'économie mondiale en 2020 en raison de la pandémie du Covid-19 et des politiques de confinement adoptées pour limiter la propagation de l'épidémie.

Le Maroc ne devrait pas échapper à cette crise et la société Les Eaux Minérales d'Oulmès risque également de devoir faire face à une baisse de son niveau d'activité.

A la date de cette assemblée, il est encore impossible de prédire l'impact du repli sur les comptes de la société, et ce tant que la propagation du virus est en cours et que les conditions de déconfinement dans notre pays restent méconnues. La société actualise ses prévisions au jour le jour en fonction des données disponibles. Toutefois, forte de sa nouvelle organisation, de son capital humain et de son plan de compression des charges adopté pour limiter les conséquences de cette crise inédite, l'impact du repli d'activité pourrait être atténué et la société devrait pouvoir faire face aux enjeux financiers de 2020 et surtout aux défis de 2021 en toute sérénité.

Ainsi, pour 2020, la société priorisera notamment :

- Le renforcement de la notoriété de ses marques ;
- La conquête de nouvelles parts de marché ;
- La réorganisation des processus en favorisant l'agilité et la productivité du capital humain ;
- La poursuite de la refonte visuelle des marques ;
- Les innovations au niveau des produits ;

Sur le plan africain, les projets de construction de usines au Burkina Faso et au Sénégal avancent. Parallèlement, le Groupe les Eaux Minérales d'Oulmès poursuit sa prospection dans d'autres pays subsahariens, notamment en Côte d'Ivoire.

Afin de soutenir ses projets de développement, les Eaux Minérales d'Oulmès consacre, pour 2020, un budget d'investissement d'environ 180 MDh.

Les résolutions que nous vous soumettons sont conformes à nos propositions et nous vous invitons à les approuver.

Par ailleurs, votre Conseil se tient à votre disposition pour vous donner tous renseignements complémentaires qui pourraient vous être nécessaires.

Enfin, nous vous remercions de votre aimable attention.

Le Conseil d'Administration

4 - COMPTES ANNUELS ET RAPPORTS

4.2 - Comptes sociaux

BILAN ACTIF					
(Montants en dhs)		31-Déc-19			31-Déc-18
		Brut	Amortissement	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations en non valeur (A)	89 657 430	62 832 447	26 824 982	9 014 553
	Frais préliminaires	89 657 430	62 832 447	26 824 982	9 014 553
	Charges à répartir				
	Primes de remboursement des obligations				
	Immobilisations incorporelles (B)	27 461 589	13 622 245	13 839 344	11 054 940
	Immobilisations en recherche et développement	27 461 589	13 622 245	13 839 344	11 054 940
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles (C)	2 804 141 716	1 598 614 882	1 205 526 834	1 180 479 586
	Terrains	48 325 324		48 325 324	48 325 324
	Constructions	477 588 862	223 938 124	253 650 738	254 189 120
	Installations techniques, matériel et outillage	2 078 982 254	1 321 436 322	757 545 932	722 939 240
	Matériel de transport	11 617 738	9 643 600	1 974 138	1 929 358
	Mobilier de bureau, aménagements divers	63 374 737	43 596 836	19 777 900	15 019 091
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours	124 252 801		124 252 801	138 077 453
	Immobilisations financières (D)	78 884 097	7 479 800	71 404 297	76 407 990
	Prêts immobilisés				
	Autres créances financières	10 023 192		10 023 192	13 058 745
Titres de participation	68 860 904	7 479 800	61 381 104	63 349 244	
Autres titres immobilisés					
Ecart de conversion - Actif (E)					
Diminution des créances immobilisées					
Augmentation des dettes financières					
TOTAL I (A+B+C+D+E)	3 000 144 832	1 682 549 375	1 317 595 457	1 276 957 068	
ACTIF CIRCULANT	Stocks (F)	323 165 385	3 993 471	319 171 914	247 495 235
	Marchandises	14 840 532		14 840 532	39 258 699
	Matières et fournitures consommables	290 960 942	3 993 471	286 967 471	191 899 630
	Produits en cours				
	Produits intermédiaires et résiduels				
	Produits finis	17 363 910		17 363 910	16 336 906
	Créances de l'actif circulant (G)	596 649 511	64 623 716	532 025 795	482 856 961
	Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	29 499 209		29 499 209	19 941 544
	Clients et comptes rattachés	459 464 933	55 134 422	404 330 511	329 831 544
	Personnel	4 458 541		4 458 541	4 281 657
	État	58 098 778		58 098 778	80 259 343
	Compte d'associés	6 691 831		6 691 831	1 806 200
	Autres débiteurs	34 656 968	9 489 294	25 167 674	42 138 341
	Comptes de régularisation actif	3 779 251		3 779 251	4 598 332
	Titres et valeurs de placement (H)	58 000		58 000	58 000
Ecart de conversion-Actif (I)	543 151		543 151	695 470	
TOTAL II (F+G+H+I)	920 416 047	68 617 187	851 798 860	731 105 667	
TRESORERIE	Chèques et valeurs à encaisser	20 728 699		20 728 699	32 659 220
	Banques, T G et C C P	216 378 489		216 378 489	45 773 508
	Caisses, Régies d'avances et accreditifs	1 381 955		1 381 955	1 375 865
	TOTAL III	238 489 143	-	238 489 143	79 808 593
TOTAL GÉNÉRAL	4 159 050 022	1 751 166 562	2 407 883 461	2 087 871 328	

BILAN PASSIF			
(Montants en dhs)		31-Déc-19	31-Déc-18
		FINANCEMENT PERMANENT	Fonds propres
Capital social ou personnel (1)	198 000 000		198 000 000
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
Capital appelé dont versé			
Primes d'émission, de fusion, d'apport	166 980 000		166 980 000
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	19 800 000		19 800 000
Autres réserves	37 687 000		37 687 000
Report à nouveau (2)	117 917 051		97 122 643
Résultats nets en instance d'affectation (2)			
Résultat net de l'exercice (2)	21 303 705		20 794 407
Total des capitaux propres (A)	561 687 756		540 384 051
Capitaux propres assimilés (B)			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Dettes de financement (C)	917 124 346	790 000 000	
Emprunts obligataires	360 000 000	120 000 000	
Autres dettes de financement	557 124 346	670 000 000	
Provisions durables pour risques et charges (D)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Ecart de conversion - Passif (E)			
Augmentation de créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A + B + C + D + E)	1 478 812 102	1 330 384 051	
FINANCEMENT CIRCULANT	Dettes du passif circulant (F)	413 815 617	429 933 920
	Fournisseurs et comptes rattachés	194 543 252	233 237 077
	Clients créditeurs, avances et acomptes	14 340 162	14 071 650
	Personnel	3 967 534	4 671 594
	Organismes sociaux	14 484 218	13 909 916
	État	172 006 001	150 869 668
	Comptes d'associés	1 583 859	1 583 859
	Autres créanciers		
	Comptes de régularisation - passif	12 890 589	11 590 157
	Autres provisions pour risques et charges (G)	543 151	695 470
Ecarts de conversion Passif (éléments circulants) (H)	344 424	369 657	
TOTAL II (F + G + H)	414 703 192	430 999 048	
TRESORERIE	TRÉSORERIE PASSIF		
	Crédits d'escompte		
	Crédits de trésorerie	395 134 954	240 000 000
	Banques de régularisation	119 233 213	86 488 230
TOTAL III	514 368 167	326 488 230	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	2 407 883 461	2 087 871 328	

4 - COMPTES ANNUELS ET RAPPORTS

4.2 - Comptes sociaux

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)					
(Montants en dhs)					
Exercice du 1 janvier 2019 au 31 décembre 2019					
NATURE	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE	TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT	
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents			
	(1)	(2)	3= 1+2		
EXPLOITATION	I Produits d'exploitation				
	Ventes de marchandises (en l'état)	56 225 887		56 225 887	37 668 058
	Ventes de biens et services produits	1 582 978 583		1 582 978 583	1 452 787 162
	Chiffre d'affaires	1 639 204 470		1 639 204 470	1 490 455 220
	Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)	1 027 004		1 027 004	1 650 568
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				5 158 048
	Subventions d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation				
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	8 646 379		8 646 379	8 658 714
	TOTAL I	1 648 877 854		1 648 877 854	1 505 922 551
	II Charges d'exploitation				
	Achats revendus (2) de marchandises	71 910 878		71 910 878	33 377 609
	Achats consommés (2) de matières et fournitures	546 469 473		546 469 473	499 234 983
	Autres charges externes	418 261 852	23 989	418 285 841	427 567 606
	Impôts et taxes	146 201 873		146 201 873	134 526 274
	Charges de personnel	216 050 877		216 050 877	191 176 676
Autres charges d'exploitation	143		143	1 250 122	
Dotations d'exploitation	170 606 842		170 606 842	165 844 384	
TOTAL II	1 569 501 938	23 989	1 569 525 927	1 452 977 655	
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			79 351 927	52 944 897	
FINANCIER	IV Produits financiers				
	Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	1 439 422		1 439 422	2 045 589
	Gains de change	1 224 781		1 224 781	1 994 127
	Intérêts et autres produits financiers	1 178 692		1 178 692	625 889
	Reprises financières : transferts de charges	695 470		695 470	297 516
	TOTAL IV	4 538 365		4 538 365	4 963 120
	V Charges financières				
	Charges d'intérêts	41 548 341		41 548 341	34 305 555
	Pertes de change	869 046		869 046	1 866 842
	Autres charges financières	3 671 841		3 671 841	
Dotations financières	8 022 951		8 022 951	680 993	
TOTAL V	54 112 179		54 112 179	36 853 391	
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)			-49 573 814	-31 890 271	
VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)			29 778 112	21 054 626	
NON COURANT	VIII PRODUITS NON COURANTS				
	Produits de cessions d'immobilisations	208 139		208 139	599 486
	Subvention d'équilibre				
	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants	21 465 073		21 465 073	81 691 205
	Reprises non courantes : transferts de charges				
	TOTAL VIII	21 673 212		21 673 212	82 290 691
	IX CHARGES NON COURANTES				
	Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	500		500	14 724
	Subventions accordées				
Autres charges non courantes	17 733 628		17 733 628	70 485 238	
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions					
TOTAL IX	17 734 128		17 734 128	70 499 962	
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)			3 939 084	11 790 729	
XI RÉSULTAT AVANT IMPOTS (VII + ou - X)			33 717 196	32 845 354	
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS			12 413 491	12 050 947	
XIII RÉSULTAT NET (XI - XII)			21 303 705	20 794 407	
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			1 675 089 430	1 593 176 362	
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			1 653 785 725	1 572 381 954	
XVI RÉSULTAT NET (total produits - total charges)			21 303 705	20 794 407	

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E S G)				
I TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T F R)				
(Montants en dhs)				
Exercice du 1 janvier 2019 au 31 décembre 2019				
			EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
1	Ventes de marchandises (en l'état)		56 225 887	37 668 058
2	- Achats de marchandises		71 910 878	33 377 609
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT		-15 684 991	4 290 449
	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3 + 4 + 5)		1 584 005 587	1 459 595 778
II	3 Ventes de biens et services produits		1 582 978 583	1 452 787 162
	4 Variation de stocks de produits		1 027 004	1 650 568
	5 Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même			5 158 048
	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)		964 755 315	926 802 588
III	6 Achats consommés de matières et fournitures		546 469 473	499 234 983
	7 Autres charges externes		418 285 841	427 567 606
IV	= VALEUR AJOUTEE : (I + II + III)		603 565 281	537 083 639
V	8 + Subventions d'exploitation			
	9 - Impôts et taxes		146 201 873	134 526 274
	10 - Charges du personnel		216 050 877	191 176 676
	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E B E)		241 312 531	211 380 689
	= OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I B E)			
11	+ Autres produits d'exploitation			
12	- Autres charges d'exploitation		143	1 250 122
13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges		8 646 379	8 658 714
14	- Dotations d'exploitation		170 606 842	165 844 384
VI	= RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)		79 351 927	52 944 897
VII	+ ou - RÉSULTAT FINANCIER		-49 573 814	-31 890 271
VIII	= RÉSULTAT COURANT (+ ou -)		29 778 112	21 054 626
IX	+ ou - RÉSULTAT NON COURANT		3 939 084	11 790 729
	15 - Impôts sur les résultats		12 413 491	12 050 947
X	= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)		21 303 705	20 794 407
II CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C A F) - AUTOFINANCEMENT				
1	Résultat de l'exercice		21 303 705	20 794 407
	* Bénéfice			
	* Perte			
2	+ Dotations d'exploitation (1)		168 932 871	160 884 619
3	+ Dotations financières (1)		7 479 800	
4	+ Dotations non courantes (1)			
5	- Reprises d'exploitation (2)			
6	- Reprises financières (2)			
7	- Reprises non courantes (2) (3)			
8	- Produits de cession d'immobilisations		208 139	599 486
9	+ Valeurs nettes d'amortissement des imm cédées		500	14 724
I	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F)		197 508 737	181 094 265
10	- Distributions de bénéfices			166 320 000
II	AUTOFINANCEMENT		197 508 737	14 774 265

4 - COMPTES ANNUELS ET RAPPORTS

4.2 - Comptes sociaux

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE					
I Synthèse des masses du bilan					
(Montants en dhs)			Exercice du 1 janvier 2019 au 31 décembre 2019		
MASSES	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variation (a-b)		
			Emplois (c)	Ressources (d)	
1 Financement permanent	1 478 812 102	1 330 384 051			148 428 051
2 Moins actif immobilisé	1 317 595 457	1 276 957 068	40 638 389		
3 = Fonds de roulement fonctionnel (1-2) (A)	161 216 645	53 426 982			107 789 662
4 Actif circulant	851 798 860	731 105 667	120 693 194		
5 Moins passif circulant	414 703 192	430 999 048	16 295 856		
6 = Besoins de financement global (4-5) (B)	437 095 669	300 106 619	136 989 050		
7 = Trésorerie nette (actif-passif) (A - B)	-275 879 024	-246 679 637			29 199 388

II Emplois et Ressources					
		EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
AUTOFINANCEMENT (A)			197 508 737		14 774 265
Capacité d'autofinancement			197 508 737		181 094 265
- Distribution de bénéfices					166 320 000
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)			3 913 470		3 822 096
Cession d'immobilisations incorporelles					
Cession d'immobilisations corporelles			208 139		599 486
Cession d'immobilisations financières			3 705 332		3 222 610
Récupérations sur créances immobilisées					
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)					
Augmentations de capital, apports					
Subventions d'investissement					
AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (D)			300 000 000		420 000 000
I TOTAL DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)			501 422 207		438 596 360
EMPLOIS STABLE DE L'EXERCICE (FLUX)					
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)		197 134 044		278 670 318	
Acquisition d'immobilisations incorporelles		1 554 465		2 374 417	
Acquisition d'immobilisations corporelles		189 398 140		276 052 133	
Acquisition d'immobilisations financières		6 181 439		243 769	
Augmentation des créances immobilisées					
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)					
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)		172 875 654	172 875 654	60 000 000	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)		23 622 847		6 379 619	
II. TOTAL - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		393 632 545	172 875 654	345 049 938	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B F G)		136 989 050		92 779 416	
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE			29 199 388	767 006	
TOTAL GÉNÉRAL		530 621 595	530 621 595	438 596 360	438 596 360

ÉTAT DES DÉROGATIONS		
Exercice du 1 janvier 2019 au 31 décembre 2019		
INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I - Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II - Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III - Dérogations aux règles d'établissement des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES		
Exercice Clos au 31 décembre 2019		
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I - Changements affectant les méthodes d'évaluation		
la prise en compte des intérêts sur emprunts dans le coût d'acquisition des immobilisations	Dans le cas exceptionnel d'un délai d'acquisition supérieur à un an, les frais financiers spécifiques de préfinancement se rapportant à cette période peuvent être inclus dans le coût d'acquisition de ces immobilisations ; avec mention expresse dans l'ETIC (A1).	2 120 256,26
la prise en compte des intérêts sur emprunts dans le coût de production des immobilisations	"Le coût de production réel et complet ne comprend pas, sauf conditions spécifiques de l'activité à justifier dans l'ETIC (A1) : • les frais d'administration générale de l'entreprise ; • les frais de stockage ; • les frais de recherche et développement ; • les charges financières. Néanmoins le coût de production des immobilisations peut comprendre le montant des intérêts relatifs aux dettes contractées pour le financement de cette production depuis le "" préfinancement "" spécifique jusqu'à la date normale d'achèvement de l'immobilisation ou de sa mise en service si elle est exceptionnellement antérieure à cette date"	2 557 896,95
Effectuer un plan d'amortissement prospectif prolongeant la durée d'amortissement de deux immobilisations suite à une opération de mise à niveau	Les méthodes d'amortissement retenues doivent être appliquées de façon constante d'un exercice à l'autre, à moins que des circonstances nouvelles ne justifient un changement (exemple : innovation technologique devant rendre rapidement obsolète un équipement installé). A la fin de l'exercice au cours duquel intervient la révision du plan d'amortissement, il y a lieu de faire mention de ce changement dans l'ETIC, en y indiquent ses motifs et son influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats. (A3).	3 371 301,03
"II - Changements affectant les règles de présentation"	NÉANT	NÉANT

4 - COMPTES ANNUELS ET RAPPORTS

4.2 - Comptes sociaux

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES								Exercice Clos au 31 décembre 2019	
(Montants en dhs)									
NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE	
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement		
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	63 666 183	23 622 847		2 368 400				89 657 430	
* Frais préliminaires									
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	63 666 183	23 622 847		2 368 400				89 657 430	
* Primes de remboursement obligations									
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 624 738	1 554 465		3 282 387				27 461 589	
* Immobilisation en recherche et développement									
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	22 624 738	1 554 465		3 282 387				27 461 589	
* Fonds commercial									
* Autres immobilisations incorporelles									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 621 400 165	189 398 140		107 900 168	30 000	975 802	113 550 955	2 804 141 716	
* Terrains	48 325 324							48 325 324	
* Constructions	456 865 541	14 575 603		6 147 718				477 588 862	
* Installations techniques, matériel et outillage	1 913 254 911	66 642 437		100 060 708		975 802		2 078 982 254	
* Matériel de transport	10 828 034	789 703						11 617 738	
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	54 048 901	7 664 094		1 691 742	30 000			63 374 737	
* Autres immobilisations corporelles Informatiques									
* Immobilisations corporelles en cours	138 077 453	99 726 303					113 550 955	124 252 801	

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION										Exercice Clos au 31 décembre 2019	
(Montants en dhs)											
Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur Comptable Nette 5	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice 9		
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8			
Eau Technologie Environnement "ETE"	Captage, exploitation, industrie et commerce de toutes sortes de boissons	5 438 400	55%	22 762 339	22 762 339	31/12/2019	25 236 654	4 989 555	1 439 422		
OULMES DRINKS DÉVELOPMENT "ODD"	Extraire, fabriquer, importer et exporter embouteiller, promouvoir et distribuer tout type de boissons	30 000 000	100%	30 000 000	30 000 000	31/12/2019	12 250 672	-2 014 294			
ORANGINA MAROC	Extraire, fabriquer, importer et exporter embouteiller, promouvoir et distribuer tout type de boissons	22 000 000	34%	7 479 800		31/12/2019	-30 165 764	-16 454 556			
SÉNÉGAL WATER & BEVERAGES COMPANY SA	Extraire, fabriquer, importer et exporter embouteiller, promouvoir et distribuer tout type de boissons	3 107 105	100%	3 107 105	3 107 105	31/12/2019	3 107 105				
SOCIÉTÉ AFRICAINE DES BOISSONS ET EAUX MINÉRALES "SABEM"	Extraire, fabriquer, importer et exporter embouteiller promouvoir et distribuer tout type de boissons	10 124 299	55%	5 511 660	5 511 660	31/12/2019	10 124 299				
TOTAL		70 669 804		68 860 904	61 381 104		20 552 966	-13 479 296	1 439 422		

4 - COMPTES ANNUELS ET RAPPORTS

4.2 - Comptes sociaux

TABLEAU DES PROVISIONS

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2019						
Nature	Montant début d'exercice	Dotations			Reprises			Montant fin d'exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé		7 479 800						7 479 800
2 Provisions réglementées								
3 Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)		7 479 800						7 479 800
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)(Clients et stocks)	67 781 988	1 673 971			838 772			68 617 187
5 Autres provisions pour risques et charges (Écarts de conversion)	695 470		543 151			695 470		543 151
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	68 477 458	1 673 971	543 151		838 772	695 470		69 160 338
TOTAL (A + B)	68 477 458	9 153 771	543 151		838 772	695 470		76 640 138

TABLEAU DES CRÉANCES

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2019						
CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRE ANALYSE			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	10 023 192	4 558 041	5 465 151					
* Prêts immobilisés								
* Autres créance financières	10 023 192	4 558 041	5 465 151					
DE L'ACTIF CIRCULANT	596 649 511		389 183 036	207 466 475	41 887 868	58 098 778	45 674 981	65 024 269
* Fournisseurs débiteurs	29 499 209		29 499 209		20 559 478			
* Clients et comptes rattachés	459 464 933		281 859 054	177 605 879	2 105 451		13 875 299	65 024 269
* Personnel	4 458 541		4 458 541					
* État	58 098 778		58 098 778			58 098 778		
* Comptes d'associés	6 691 831		6 691 831		6 691 831		6 691 831	
* Autres débiteurs	34 656 968		4 796 372	29 860 596	12 531 108		25 107 851	
* Comptes de régulier Actif	3 779 251		3 779 251					

4 - COMPTES ANNUELS ET RAPPORTS

4.2 - Comptes sociaux

TABLEAU DES DETTES

(Montants en dhs)

Exercice Clos au 31 décembre 2019

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			Autres analyse			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT	917 124 346	240 000 000	677 124 346					
* Emprunts obligataires	360 000 000	240 000 000	120 000 000					
* Autres dettes de financement	557 124 346		557 124 346					
DU PASSIF CIRCULANT	413 815 617		378 965 839	34 849 778	52 241 987	186 490 220	7 482 489	9 203 984
* Fournisseurs	194 543 252		159 693 474	34 849 778	52 241 987		2 243 203	9 203 984
* Clients créditeurs consignation	14 340 162		14 340 162					
* Personnel	3 967 534		3 967 534					
* Organismes sociaux	14 484 218		14 484 218			14 484 218		
* État	172 006 001		172 006 001			172 006 001		
* Comptes d'associés	1 583 859		1 583 859				1 583 859	
* Autres créanciers								
* Comptes de régular Passif	12 890 589		12 890 589				3 655 427	

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU RECUES

Exercice Clos au 31 décembre 2019

TIERS CRÉDITEURS OU DÉBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SÛRETÉ	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SÛRETÉ DONNÉE À LA DATE DE CLOTURE
* Sûretés données					
La banque marocaine pour le commerce et l'industrie	13 500 000,00	Un cautionnement appuyé d'un nantissement de dépôt à terme	Contrat de prêt du 15 Novembre 2016 à Casablanca	Au profit de la filiale Oulmès Drinks Développement dans le cadre d'un prêt contracté auprès de la BMCI	6 572 058,36
* Sûretés reçues					

N E A N T

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

4 - COMPTES ANNUELS ET RAPPORTS

4.2 - Comptes sociaux

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL		
(Montants en dhs)	Exercice Clos au 31 décembre 2019	
	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
ENGAGEMENTS DONNÉS		
* Avals et cautions		
* Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
* Autres engagements donnés (vis-à-vis de l'Administration des douanes)	10 000 000	10 000 000
* Une garantie à première demande dans le cadre d'un contrat de prêt en faveur de la filiale	13 500 000	13 500 000
Oulmès Drinks Développement avec la BMCI		
* Une caution en faveur du MINURSO	187 043	187 043
* Une caution définitive en faveur de la DPEFLCD	272 822	272 822
Direction provinciale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification		
Total (1)	23 959 865	23 959 865
(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées ...		
ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
* Avals et cautions		
Client Dépositaire: Limonades Sidi Bannour	1 000 000	NEANT
Client Dépositaire: Yassine Boissons	1 000 000	
* Autres engagements donnés		
Total	2 000 000	

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)
 (2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)
 (3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ÉTAT DES PASSIFS ÉVENTUELS

Exercice Clos au 31 décembre 2019
- Conformément à la législation fiscale, les exercices 2016, 2017, 2018 et 2019 ne sont pas encore prescrits. Les déclarations fiscales des Eaux Minérales d'Oulmès au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR) peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappels éventuels d'impôts, taxes.
- Les déclarations sociales au titre de la CNSS peuvent faire l'objet de contrôle et de rappels éventuels de cotisations.

4.3 - Comptes consolidés

BILAN ACTIF (en milliers de dirhams)		
ACTIF	31/12/2019	31/12/2018
Actif Non Courant	1 540 710	1 514 999
Ecart d'Acquisition	8 502	10 203
Immobilisations en non valeur		
Immobilisations Incorporelles	13 877	11 143
Immobilisations Corporelles	1 498 223	1 476 901
Immobilisations Financières	20 069	16 708
Titres mis en équivalence		
Impôts Différés Actif	38	44
Actif Courant	1 115 060	836 934
Stocks et Encours	332 554	258 788
Clients et Comptes Rattachés	400 888	332 801
Autres Créances et Comptes de Régularisation	135 655	157 639
Valeurs Mobilières de Placement	58	58
Disponibilités	245 905	87 648
TOTAL DE L'ACTIF	2 655 770	2 351 933

BILAN PASSIF (en milliers de dirhams)		
PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres Part du Groupe	632 450	620 492
Capital	198 000	198 000
Prime d'émission	166 980	166 980
Réserves	255 409	239 809
Résultat net de l'exercice	12 105	15 758
Ecart de conversion	-44	-56
Intérêts Minoritaires	11 158	10 213
Capitaux Propres assimilés		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Passif Non Courant	1 061 362	946 411
Emprunts et Dettes Financières	1 004 674	893 114
Impôts Différés Passif	45 988	48 207
Provisions durables pour risques et charges	10 700	5 089
Passif Courant	950 799	774 817
Fournisseurs et Comptes Rattachés	193 058	234 046
Autres Dettes et Comptes de Régularisation	229 569	205 647
Autres provisions pour risques et charges	415	160
Trésorerie PASSIF	527 756	334 965
TOTAL DU PASSIF	2 655 770	2 351 933

4.3 - Comptes consolidés

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX							
(en milliers de dirhams)	CAPITAL	Primes	Réserves consolidées	Résultat consolidé PG	Intérêts minoritaires	Ecart de conversion	Total CAPITAUX PROPRES
Capitaux propres consolidés au 31/12/2017	198 000	166 980	219 024	189 525	9 806	195	783 529
Affectation du résultat 2017			189 525	-189 525			-
Distribution par la société consolidante			-166 320				-166 320
Distributions versées aux minoritaires			-2 297		-1 879		-4 177
Variation de périmètre							-
Résultat consolidé 2018				15 758	2 386		18 145
Augmentation de capital							-
Ecart de conversion			-123		-100	-250	-473
Capitaux propres consolidés au 31/12/2018	198 000	166 980	239 809	15 758	10 213	-56	630 705
Capitaux propres consolidés au 31/12/2018	198 000	166 980	239 809	15 758	10 213	-56	630 705
Affectation du résultat 2018			15 758	-15 758			-
Distribution par la société consolidante							-
Distributions versées aux minoritaires					-1 165		-1 165
Variation de périmètre							-
Résultat consolidé 2019				12 105	2 290		14 395
Augmentation de capital							-
Ecart de conversion			-205		-180	12	-373
Différence d'ouverture			46				46
Capitaux propres consolidés au 31/12/2019	198 000	166 980	255 409	12 105	11 158	-44	643 608

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)		
Nature (en milliers de dirhams)	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 722 291	1 584 079
* Chiffre d'affaires	1 710 080	1 566 758
* Autres produits d'exploitation	12 211	17 321
CHARGES D'EXPLOITATION	1 643 782	1 511 998
* Achats consommés	645 889	573 460
* Charges externes	441 071	430 574
* Impôts et taxes	150 581	137 840
* Charges de personnel	225 896	199 671
* Autres charges d'exploitation	1 632	2 914
* Dotations d'exploitation	178 714	167 539
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	78 509	72 081
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	-48 757	-37 313
RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	29 751	34 768
CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS	4 251	11 606
* Impôts sur les résultats	14 542	14 145
* Impôts sur les résultats différés	-2 214	4 904
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	21 674	27 325
* Quote part des résultats des entreprises mises en équivalence	-5 578	-7 480
* Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	1 700	1 700
* Reprises sur écarts d'acquisition négatif	-	-
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	14 395	18 145
INTERETS MINORITAIRES	2 290	2 386
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	12 105	15 758
Résultat par action en DH	6,11	7,96

4.3 - Comptes consolidés

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE		
	31/12/2019	31/12/2018
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net des sociétés consolidées	14 395	18 145
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	176 189	161 762
- Variation des impôts différés	-2 214	4 904
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	-542	-585
- Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	5 578	7 480
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	193 406	191 706
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-136 677	-90 066
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	56 729	101 640
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	-205 042	-306 470
Cession d'immobilisations	542	599
Incidence des variations de périmètre		
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-204 499	-305 871
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires	-1 165	-170 497
Emission de prêts nets des remboursements	3 135	2 960
Subvention d'investissement		
Augmentation de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts nets des remboursements	111 560	366 766
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	113 530	199 230
Incidence des variations des monnaies étrangères		
Variation de trésorerie nette	-34 534	-5 079
Trésorerie nette d'ouverture	-247 317	-242 238
Trésorerie nette de clôture	-281 851	-247 317

4.4 - Résumé des notes aux comptes consolidés

Note 1 : Description de l'activité

Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A. (EMO), société anonyme au capital social de 198.000.000 de Dirhams, a été créée le 7 mars 1934 sous la dénomination « *Compagnie Fermière des Eaux Minérales d'Oulmès-Etat* » et dont le siège social est établi dans la zone industrielle de BOUSKOURA à Casablanca. Les Eaux Minérales d'Oulmès fait partie du groupe HOLMARCOM.

Les domaines d'activité des Eaux Minérales d'Oulmès couvrent le captage, la production, la mise en bouteille et la commercialisation d'eaux minérales naturelles plates (Sidi Ali et Ain Atlas) et gazeuses (Oulmès), la fabrication de préformes, ainsi que la mise en bouteille et la commercialisation d'eau de table (Bahia).

LEMO est présent également à l'international via sa filiale ETE opérant au Bénin.

Note 2 : Règles et méthodes comptables

A-Principes comptables

Les comptes consolidés ont été établis en application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'Annexe III.2.A. de la circulaire de l'AMMC qui fixe le contenu de l'information proforma et l'Annexe III.2.I. portant sur les États de synthèse annuels.

B-Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées dépendent du type de contrôle liant l'entreprise concernée à la maison-mère :

► Intégration globale (IG)

Cette méthode est appliquée lorsque le Groupe détient un contrôle exclusif sur sa filiale. Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. La méthode de l'intégration globale permet de répartir le résultat et les capitaux propres entre les intérêts du Groupe et les intérêts hors Groupe (intérêts minoritaires).

► Intégration proportionnelle (IP)

Cette méthode s'applique aux entreprises soumises au contrôle conjoint. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord. La méthode de l'intégration proportionnelle consiste à intégrer uniquement les pourcentages d'actifs, de passifs, de charges et de produits revenant aux seuls intérêts du Groupe.

► Mise en équivalence (MEE)

Cette méthode s'applique aux entreprises sur lesquelles le Groupe a une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. La méthode de la mise en équivalence consiste à valoriser les titres de participation de l'entreprise consolidée en fonction des capitaux propres de celle-ci, la quote-part de résultat de la filiale étant prise en compte dans le résultat consolidé.

C-Périmètre et règles de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend la société mère Les Eaux Minérales d'Oulmès et ses filiales :

Entité	Activité	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
Eau Technologie Environnement « ÉTÉ »	Captage, exploitation, industrie et commerce de toutes sortes de boissons	Intégration globale	55%	55%
OULMES DRINK DEVELOPMENT « ODD »	Extraire, fabriquer, importer, exporter, embouteiller, promouvoir et distribuer tout type de boissons	Intégration globale	100%	100%
ORANGINA MAROC	Promotion et distribution de tout type de boissons appartenant au groupe Suntory Food et Beverages	Mise en équivalence	34%	34%

4.4 - Résumé des notes aux comptes consolidés

ETE

Eau Technologie Environnement, société de droit béninois, détenue par Les Eaux Minérales d'Oulmès dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de développement en Afrique et plus particulièrement l'Afrique Sub-saharienne. Les comptes sociaux de la société ETE ont fait l'objet d'un audit d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2016, 2017, 2018 et 2019 ayant servi de base aux travaux de consolidations.

ODD

Oulmes Drinks Development, société créée au mois d'avril 2016 et détenue à 100% par les Eaux Minérales d'Oulmes, avec un capital de MMAD 30. La société a pour activité la fabrication et la distribution de tout type de boissons. Elle devrait constituer le fournisseur exclusif d'Orangina Maroc.

OM

Orangina Maroc, détenue par les Eaux Minérales d'Oulmès à hauteur de 34% depuis avril 2016. Elle a essentiellement pour objet le commerce, la promotion et la distribution de tout type de boissons appartenant au groupe Suntory Food and Beverages.

D-Conversion des états financiers des filiales étrangères

La monnaie fonctionnelle d'une entité est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. Le Dirham est la monnaie de fonctionnement du Groupe. Ainsi, les comptes des filiales installées à l'étranger ont été convertis en MAD la monnaie de présentation.

E- Date de clôture des exercices

Les résultats des sociétés consolidées correspondent à une période de 12 mois se terminant le 31 Décembre de chaque année.

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe ont établi des comptes arrêtés au 31 décembre 2019.

F-Comptes et opérations réciproques

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au groupe (dividendes, plus-values...).

Les soldes bilanciaux, les produits et les charges résultant des transactions intragroupes sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

G-Retraitements de consolidation

▸ Immobilisations en non-valeurs

Les immobilisations en non valeurs, constituées des frais préliminaires et des charges à répartir, sont annulées en consolidation, ces immobilisations constituent des charges de l'exercice au cours duquel elles ont été engagées, au même titre leurs amortissements sont annulés.

▸ Ecart de conversion

Les gains de change latents, comptabilisés en écarts de conversion passif dans le bilan devraient être enregistrés au compte de produits et charges au cours de la période à laquelle ils se rapportent. Aussi, les écarts de conversion actifs ont été annulés en contrepartie de la provision pour risques et charges correspondante.

▸ Immobilisations acquises par crédit-bail

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de crédit-bail devraient être comptabilisés au bilan sous forme d'une immobilisation corporelle et d'un emprunt correspondant, au compte de produits et charges, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière.

▸ Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins-values latentes sur actifs identifiables. Lorsqu'ils

sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur une durée qui doit refléter aussi raisonnablement que possible les hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition. Cependant, lorsque ces écarts sont négatifs, ces derniers sont inscrits en provision pour risques et charges et repris sur une durée qui doit refléter aussi raisonnablement que possible les mêmes hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition.

Les comptes consolidés du groupe comprennent un écart d'acquisition suite à l'entrée en périmètre de la filiale ETE, amorti sur une durée de 10 ans.

▸ Impôts différés

Les impositions différées résultent de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et les retraitements d'homogénéisation qui ont une incidence sur la base taxable. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

▸ Homogénéisation des durées d'amortissement des immobilisations corporelles

Le retraitement d'homogénéisation des durées d'amortissement des immobilisations corporelles consiste à harmoniser la durée d'amortissement de ces dites immobilisations en fixant une durée économique au lieu d'une durée admise fiscalement.

H- Règles et méthodes d'évaluation

Les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont les mêmes que celles appliquées pour les comptes annuels individuels et édictées par le Code Général de la Normalisation Comptable (C.G.N.C.).

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont les suivantes :

▸ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Elles sont constituées essentiellement des brevets, licences, logiciels et droits similaires correspondant à des dépenses faites pour l'obtention de l'avantage représenté par la protection accordée au bénéficiaire du droit d'utilisation. La durée d'amortissement de ces immobilisations s'étale sur 5 ans.

▸ Immobilisations corporelles

A leur entrée dans le patrimoine de la société, les immobilisations corporelles acquises à titre onéreux sont enregistrées à leur coût d'acquisition, celles produites par l'entreprise pour elle-même, à leur coût de production. Ces coûts s'entendent hors TVA récupérable et tenant compte des intérêts intercalaires des emprunts servant à les financer. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur la valeur d'origine du bien dans la limite des taux indiqués par l'administration fiscale et admis par l'usage de la profession.

▸ Stock

Les stocks des matières premières sont évalués au coût d'achat et suivant la méthode du coût moyen pondéré.

4.5 - Rapport des commissaires aux comptes



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc



47 rue Allal Ben Abdallah
Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A.
Quartier industriel Bouskoura
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société LES EAUX MINERALES D'OULMES S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 561.687.755,88 dont un bénéfice net de MAD 21.303.705,21.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société LES EAUX MINERALES D'OULMES S.A. au 31 décembre 2019 conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'information donnée dans l'état annexe « Etat de changement de méthodes ».

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, conformément à l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous vous informons que la société a procédé en 2019 à la création de la société :

- Société Africaine de Boissons et Eaux Minérales S.A. au Burkina Faso détenue à 55% avec un capital de KMAD 5.512.

Casablanca, le 11 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Hicham DIOURI
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR
Associé

4.5 - Rapport des commissaires aux comptes



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc



47 rue Allal Ben Abdallah
Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
Les Eaux Minérales d'Oulmès
Quartier industriel Bouskoura
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la société LES EAUX MINERALES D'OULMES et de ses filiales (Groupe LES EAUX MINERALES D'OULMES), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 643.608 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 14.395.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble du groupe LES EAUX MINERALES D'OULMES constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019 ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 11 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Hicham DIOURI
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
11, rue de la Liberté - Casablanca
47, Rue Allal Ben Abdallah - Casablanca
Tél: 05 22 54 43 00 Fax: 05 22 29 66 70

Faiçal MEKOUAR
Associé

4.5 - Rapport des commissaires aux comptes



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc



47 rue Allal Ben Abdallah
Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A.
Quartier industriel Bouskoura
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05, 78-12 et 20-19 ainsi que leurs décrets d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1 Conventions non préalablement autorisées par votre Conseil d'Administration

1.1.1 Convention d'avance en compte courant avec Sénégal Water & Beverages Company (Convention non écrite)

Entités concernées : La société Sénégal Water & Beverages Company est filiale à hauteur de 100% de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Principales modalités : Cette convention prévoit l'octroi par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès d'une avance en compte courant à la société Sénégal Water & Beverages Company

Montants comptabilisés : Aucun montant n'a été comptabilisé en produit en 2019 au titre de cette convention.

Sommes versées par Les Eaux Minérales d'Oulmès en 2019 : KMAD 5.001.

Le solde du compte avance en compte courant au 31 décembre 2019 : KMAD 5.001.

Avances remboursées par Sénégal Water & Beverages Company en 2019 : Aucun montant n'a été remboursé en 2019 au titre de cette convention.

Somme des intérêts versés par Sénégal Water & Beverages Company en 2019 : Aucun montant n'a été versé en 2019 au titre de cette convention.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Convention d'assistance en veille réglementaire avec Orangina Maroc (Convention écrite)

Entités concernées : La société Orangina Maroc est filiale à hauteur de 34% de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Nature de la convention : Contrat d'assistance en veille réglementaire.

Principales modalités : Cette convention prévoit l'assistance de la société Orangina Maroc par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès en matière de veille réglementaire. La rémunération annuelle est fixée à KMAD 50.

Montants comptabilisés : Au titre de cette convention, le montant constaté en produits de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 50 hors taxes.

Sommes encaissées par Les Eaux Minérales d'Oulmès en 2019 : KMAD 60 toutes taxes comprises.

2.2 Convention d'assistance en recouvrement avec Orangina Maroc (Convention écrite)

Entités concernées : La société Orangina Maroc est filiale à hauteur de 34% de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Nature de la convention : Contrat d'assistance en recouvrement.

Principales modalités : Cette convention prévoit l'assistance de la société Orangina Maroc par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès en recouvrement. La rémunération est fixée à 1% du chiffre d'affaires HT encaissé par Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Montants comptabilisés : Aucun montant n'a été comptabilisé en 2019 au titre de cette convention.

Sommes encaissées par Les Eaux Minérales d'Oulmès en 2019 : KMAD 42 toutes taxes comprises.

2.3 Convention d'approvisionnement en électricité avec Oulmès Drinks Development (Convention non écrite)

Entités concernées : La société Oulmès Drinks Development est filiale à hauteur de 100% de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès

Nature de la convention : Contrat d'approvisionnement en électricité.

Principales modalités : Cette convention prévoit l'approvisionnement de la société Oulmès Drinks Development par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès en électricité.

Montants comptabilisés : Au titre de cette convention, le montant constaté en produits de l'exercice 2019 est de KMAD 1.420 hors taxes.

Sommes encaissées par Les Eaux Minérales d'Oulmès en 2019 : KMAD 373 toutes taxes comprises.

4.5 - Rapport des commissaires aux comptes

2.4 Convention en matière de ressources humaines avec Oulmès Drinks Development (Convention non écrite)

Entités concernées : La société Oulmès Drinks Development est filiale à hauteur de 100% de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès

Nature de la convention : Contrat de mise à disposition du personnel.

Principales modalités : Cette convention prévoit la refacturation des charges sociales relatives au personnel mis à disposition de la société Oulmès Drinks Development par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Montants comptabilisés : Aucun montant n'a été comptabilisé en produit de l'exercice 2019 au titre de cette convention.

Sommes encaissées par Les Eaux Minérales d'Oulmès en 2019 : KMAD 90 toutes taxes comprises.

2.5 Convention d'assistance générale avec Oulmès Drinks Development (Convention écrite)

Entités concernées : La société Oulmès Drinks Development est filiale à hauteur de 100% de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès

Nature de la convention : Contrat d'assistance générale.

Principales modalités : Cette convention prévoit l'assistance de la société Oulmès Drinks Development par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès dans les domaines technique, financier, administratif et juridique. La rémunération est fixée à 1% du chiffre d'affaires HT.

Montants comptabilisés : Au titre de cette convention, le montant constaté en produits de l'exercice 2019 est de KMAD 487.

Sommes encaissées par Les Eaux Minérales d'Oulmès en 2019 : KMAD 228 toutes taxes comprises.

2.6 Convention de bail à usage commercial avec Oulmès Drinks Development (Convention écrite)

Entités concernées : La société Oulmès Drinks Development est filiale à hauteur de 100% de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès

Nature de la convention : Contrat de bail.

Principales modalités : Cette convention prévoit que la société Les Eaux Minérales d'Oulmès loue un local à bail commercial à la société Oulmès Drinks Development moyennant un loyer mensuel global de KMAD 292.

Montants comptabilisés : Au titre de cette convention, le montant constaté en produits de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 2.917 hors taxes.

Sommes encaissées par Les Eaux Minérales d'Oulmès en 2019 : KMAD 2.042 toutes taxes comprises.

2.7 Engagements dans le cadre du contrat de prêt pour le compte de Oulmès Drinks Development

Entités concernées : La société Oulmès Drinks Development est filiale à hauteur de 100% de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Nature de la convention : Cautionnement de prêt.

Principales modalités : Dans le cadre d'un contrat de prêt au profit de la société Oulmès Drinks Development, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès a procédé à un cautionnement appuyé d'un nantissement de dépôt à terme pour KMAD 13.500 dont la valeur nette comptable s'élève à KMAD 6.572 et une garantie à première demande pour KMAD 13.500.

2.8 Convention d'approvisionnement en eau avec Oulmès Drinks Development (Convention écrite)

Entités concernées : La société Oulmès Drinks Development est filiale à hauteur de 100% de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Nature de la convention : Contrat d'approvisionnement en eau.

Principales modalités : Cette convention prévoit l'approvisionnement de la société Oulmès Drinks Development par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès en eau traitée.

Montants comptabilisés : Au titre de cette convention, le montant constaté en produits de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 1.584 hors taxes.

Sommes encaissées par Les Eaux Minérales d'Oulmès en 2019 : KMAD 1.533 toutes taxes comprises.

2.9 Convention d'assistance générale avec Eau Technologie Environnement (Convention écrite)

Entités concernées : La société Eau Technologie Environnement est filiale à hauteur de 55% de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Nature de la convention : Contrat d'assistance générale.

Principales modalités : Cette convention prévoit l'assistance de la société Eau Technologie Environnement par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès dans les domaines technique, financier, administratif et juridique. La rémunération est fixée à 4% du chiffre d'affaires HT.

Montants comptabilisés : Au titre de cette convention, le montant constaté en produits de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 1.811 hors taxes.

Sommes encaissées par Les Eaux Minérales d'Oulmès en 2019 : Aucun montant n'a été encaissé en 2019 au titre de cette convention.

2.10 Convention d'avance en compte courant avec Eau Technologie Environnement (Convention écrite)

Entités concernées : La société Eau Technologie Environnement est filiale à hauteur de 55% de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Nature de la convention : Contrat d'avance de trésorerie.

Principales modalités : Cette convention prévoit la rémunération des avances effectuées par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès en compte courant de la société Eau Technologie Environnement, ce compte sera productif d'intérêts décomptés trimestriellement, le taux d'intérêt est égal à 9% HT l'an.

4.5 - Rapport des commissaires aux comptes

Montants comptabilisés : Au titre de cette convention, le montant constaté en produits de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 160 hors taxes.

Sommes versées par Les Eaux Minérales d'Oulmès en 2019 : Aucun montant n'a été versé en 2019.

Le solde du compte avance en compte courant Eau Technologie Environnement au 31 décembre 2019 : KMAD 1.806.

Avances remboursées par Eau Technologie Environnement en 2019 : Aucun remboursement n'a été effectué en 2019.

Somme des intérêts versés par Eau Technologie Environnement en 2019 : Aucun montant n'a été versé en 2019 au titre de cette convention.

2.11 Convention d'assistance logistique avec Orangina Maroc (Convention écrite)

Entités concernées : La société Orangina Maroc est filiale à hauteur de 34% de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Nature de la convention : Contrat d'assistance logistique.

Principales modalités : Cette convention prévoit l'assistance de la société Orangina Maroc par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès dans le domaine logistique. La rémunération est fixée à 0,09 MAD par litre vendu.

Montants comptabilisés : Aucun montant n'a été comptabilisé en produit de l'exercice 2019 au titre de cette convention.

Sommes encaissées par Les Eaux Minérales d'Oulmès en 2019 : KMAD 146 toutes taxes comprises.

2.12 Convention d'assistance générale conclue avec la société Holmarcom (Convention écrite)

Personnes concernées :

- M. Mohamed Hassan Bensalah en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.
- Mme Miriem Bensalah Chaqroun en sa qualité vice-Président de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès et Administrateur de la société Holmarcom.

Nature de la convention : Contrat d'assistance générale.

Principales modalités : Cette convention prévoit l'assistance de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès par la société Holmarcom dans les domaines technique, financier, administratif et juridique. La rémunération de cette prestation est fixée à 1% du chiffre d'affaires hors taxes.

Montants comptabilisés : Au titre de cette convention, le montant constaté en charges de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 16.392 hors taxes.

Sommes versées par Les Eaux Minérales d'Oulmès en 2019 au titre de cette convention : KMAD 19.246.

2.13 Convention relative à la constitution d'un périmètre de sécurité autour des zones de forage, financée par Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A. (Convention écrite)

Personnes concernées :

M. Mohamed Hassan Bensalah en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès et de représentant de la succession feu Abdelkader Bensalah.

Nature de la convention : Constitution d'un périmètre de sécurité autour des zones de forage.

Principales modalités : Cette convention conclue avec la succession feu Abdelkader Bensalah, prévoit le financement par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès de l'acquisition des terrains réalisée par la succession dans le cadre de la constitution dudit périmètre de sécurité.

Montants comptabilisés : Au titre de cette convention, le montant de la créance envers la succession Abdelkader BENSALAH s'établit au 31 décembre 2019 à KMAD 20.906.

Sommes versées par Les Eaux Minérales d'Oulmès en 2019 au titre de cette convention : KMAD 2.972.

Casablanca, le 11 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



Hicham DIOURI
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON



Faïçal MEKOUAR
Associé



Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A au capital de 198 000 000 DHS
Z.I Bouskoura 20180 - Casablanca - www.leseauxmineralesdoulmes.ma